Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

Département de la Drôme
MONTÉLIMAR AGGLOMÉRATION

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Diagnostic

Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine de Montélimar

PVAP du SPR de Montélimar approuvé par le Conseil Communautaire de Montélimar Agglomération le 12 novembre 2026 après avis favorable du préfet de Région.



Agence RAPHANEAU FONSECA
architecture & patrimoine
(Mandataire)
07110 CHASSIERS

Texus Architectes,
architecte du patrimoine
Co-traitant
26400 CREST

Cyril GINS
paysagiste DPLG
Co-traitant
30140 MIALET

Charlotte BLEIN, ArcheVive
historienne et archéologue
Co-traitant
30319 ALÈS Cedex

DOMENE
BE environnement
Co-traitant
13300 SALON-DE-PROVENCE

TERRE D'URBA
urbanisme, cartographie
Co-traitant
13480 CABRIES

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

SOMMAIRE

1/ Contexte général p.3

2/ Grandes périodes historiques p.11

3/ Analyse paysagère p.24

4/ Analyse morphologique de la ville p.33

5/ Principales typologies architecturales p.54

6/ Les caractéristiques du site patrimonial remarquable p.74

7/ Annexes p.85

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

1/ CONTEXTE GÉNÉRAL

1.1 Présentation

Montélimar est situé dans la partie la plus méridionale du département, territoire dit de la «Drôme Provençale». Du fait de son positionnement dans la vallée du Rhône et aux portes de la Provence mais aussi de son poids démographique au sein du département de la Drôme (deuxième Ville du département avec près de 40 000 habitants), Montélimar assure une fonction de centralité pour son bassin de vie à cheval sur la Drôme et l'Ardèche et de structuration de l'espace entre rural et urbain, coteaux et vallées. Elle est très attractive et connaît une croissance de population de +1,6 % annuelle sur les 6 dernières années.

Elle constitue la ville-centre de la Communauté d'agglomération Montélimar Agglomération constituée de 27 communes et qui compte 66 000 habitants environ.

La commune de Montélimar est dotée d'un plan local d'urbanisme dont la révision générale date de 2014. Montélimar Agglomération qui est compétente en matière de planification pilote l'élaboration d'un PLU intercommunal en cours d'élaboration et elle est compétente pour l'élaboration du document de gestion (PVAP) du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Montélimar.

Le SPR classé par arrêté du Ministériel du 30 septembre 2024 couvre une grande partie du centre-ville de Montélimar (centre historique et faubourgs).

Par ailleurs, la commune comprend 10 bâtiments protégés au titre des Monuments historiques dont le château des Adhémar, l'ensemble thermal gallo-romain des Catalins, la galerie à arcades de la place du Marché et les hôtels de Chabrillan ou du Puy-Montbrun.

La géographie du site se caractérise par la présence prégnante de l'eau (bordure du Rhône à l'ouest et confluence du Jabron et du Roubion), la topographie avec les promontoires boisés de Géry et de Narbonne (altitude comprise entre 56 et 213 mètres) et la proximité des espaces naturels avec la plaine agricole de la Valdaine à l'Est.

D'une manière plus contemporaine, la route nationale 7 qui a fait la renommée de Montélimar et de son nougat, est un marqueur fort de l'identité territoriale. Elle draine un fort trafic et beaucoup d'activités



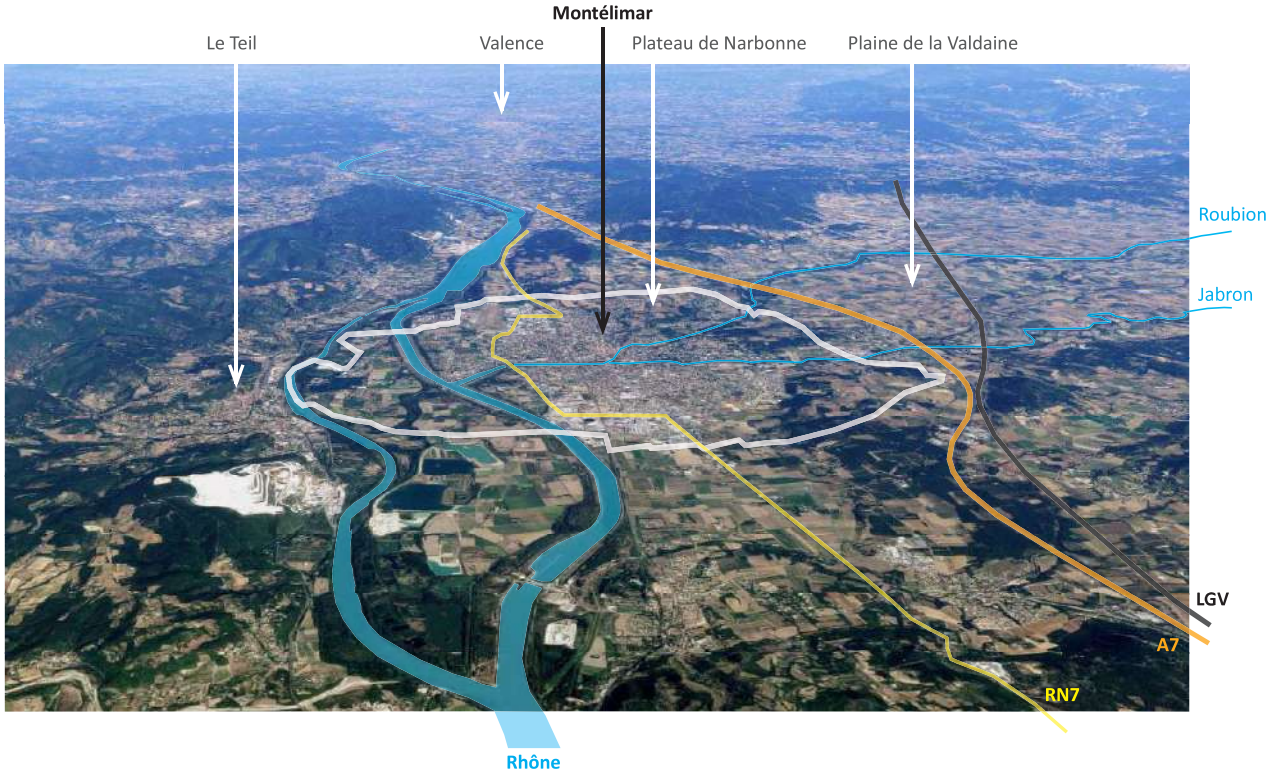

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

se sont développées à sa périphérie, parfois peu qualitatives, ne laissant pas imaginer un patrimoine riche et un centre-ville plein de ressources. Globalement, la dynamique générée par la grande accessibilité du territoire a entraîné un étalement urbain important, parfois hétérogène et peu organisé.

Comme beaucoup de villes moyennes, le centre historique a perdu en attractivité et entrainé une dégradation du bâti. Malgré les interventions publiques notamment sur l'habitat ancien (OPAH 2011-2016 conduite par la Ville de Montélimar, Programme d'Intérêt Général départemental animé par Montélimar Agglomération en cours, opération façades depuis 2003), le centre historique connaît des problématiques importantes de vacance commerciale et résidentielle, d'insalubrité et de dégradation des immeubles, de paupérisation des ménages, …

Le centre historique est d'ailleurs identifié en tant que Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville depuis 2014.

Depuis plusieurs années, dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville et d'une stratégie globale et transversale, des études et des actions ont été engagées dans une perspective de nouvel élan et d'attractivité renforcée : la requalification de plusieurs espaces publics, définition d'un plan guide pour le centre-ville de Montélimar, une étude préalable à la redynamisation commerciale et artisanale du centre-ville, une étude de stationnement, une étude pré-opérationnelle à une OPAH-RU, une étude urbaine sur le secteur dégradé sud-est du centre historique, le projet de requalification des abords du château, etc. Un périmètre d'Opération de Revitalisation du Territoire sur l'écusson a été instauré afin d'activer les dispositifs fiscaux liés à cette mesure gouvernementale.

Le SPR a été mis en œuvre comme une véritable opportunité pour révéler la richesse patrimoniale du centre-ville et en faire un levier supplémentaire d'attractivité. La mise en valeur des principaux monuments (château, chalet du parc, collégiale,...), des espaces publics mais également l'accompagnement des rénovations du bâti ancien au moyen d'un document de gestion favorisera la redynamisation générale de la ville.



Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

1.2 Le document d'urbanisme

Le document d'urbanisme en vigueur est un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 15 septembre 2014, qui a connu plusieurs évolutions successives :

- modification simplifiée n°1 (7 mars 2016),
- mises à jour (2016, 2017, 2023),
- modifications de droit commun n°1 (29 octobre 2018), n°2 (10 mars 2021), n°3 (21 juin 2023),
- et modification de droit commun n°4 approuvée en juin 2025.

Cette dernière modification, conduite par Montélimar Agglomération désormais compétente en matière de PLU, n'a pas remis en cause l'économie générale du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) mais en a précisé la traduction réglementaire autour de trois grands axes :

1. Commerces et activités de services : intégration du programme Action Cœur de Ville pour conforter l'attractivité du centre-ville et encadrer le développement commercial périphérique ; création de linéaires commerciaux protégés, de polarités de quartier et d'un Secteur d'Implantation Périphérique (SIP) majeur.
2. Maîtrise de l'urbanisation et cohérence des réseaux : révision du zonage afin d'assurer l'adéquation entre urbanisation et desserte en réseaux, requalification de certains secteurs en zone 2AU, et mise en place ou actualisation d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sectorielles.
3. Amélioration du cadre de vie et valorisation patrimoniale : introduction de prescriptions en matière de biodiversité, végétalisation, gestion alternative des eaux pluviales et qualité architecturale (charte des devantures commerciales).

Le PADD conserve ses trois objectifs et cinq orientations, notamment l'orientation n°1 : développer la ville dans le respect de son environnement naturel et patrimonial.
Le rapport de présentation, enrichi par additif dans le cadre de la modification n°4, prend désormais mieux en compte la qualité patrimoniale et paysagère de la commune, sans toutefois refondre le diagnostic d'origine de 2005.

L'inventaire du bâti caractéristique (mis à jour en 2011) et les protections au titre de l'article L.151-19 demeurent inchangés, mais la modification n°4 marque une volonté affirmée de renforcer la mise en valeur du patrimoine bâti et des paysages urbains, notamment à travers :

- la création d'une OAP sectorielle sur le secteur Fust-Meyer,
- la référence explicite à la charte des devantures commerciales,
- et la protection d'ensembles boisés et d'arbres remarquables.

Sur l'îlot du Fust une opération de logements (collectifs ou individuels)

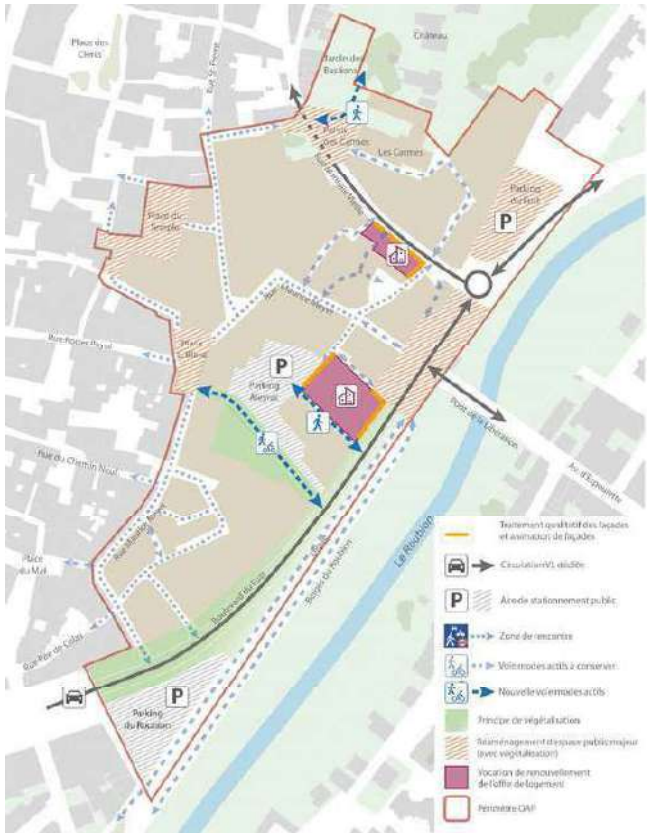

OAP Fust Meyer du PLU (modificaion n°4 - juin 2025)

devra s'inscrire dans le tissu environnant, avec une démolition-reconstruction de l'existant.

Le long de la rue Monnaie Vieille : une opération de réhabilitation qui proposera des logements plus adaptés et attractifs, un mise en valeur d'un coeur d'ilot commun végétalisé, et une possibilité de traverser l'ilot.

Enfin, le PLUi de Montélimar Agglomération, actuellement en cours d'élaboration (phase de diagnostic renforcé en 2025), poursuit cette dynamique en approfondissant l'approche patrimoniale et paysagère du territoire.

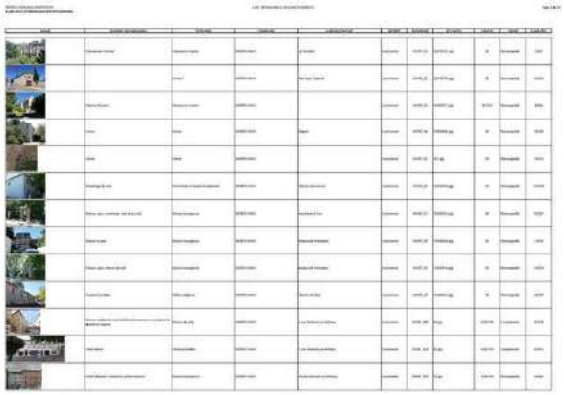

Extrait de l'inventaire du patrimoine bâti du PLUi (version 2020)

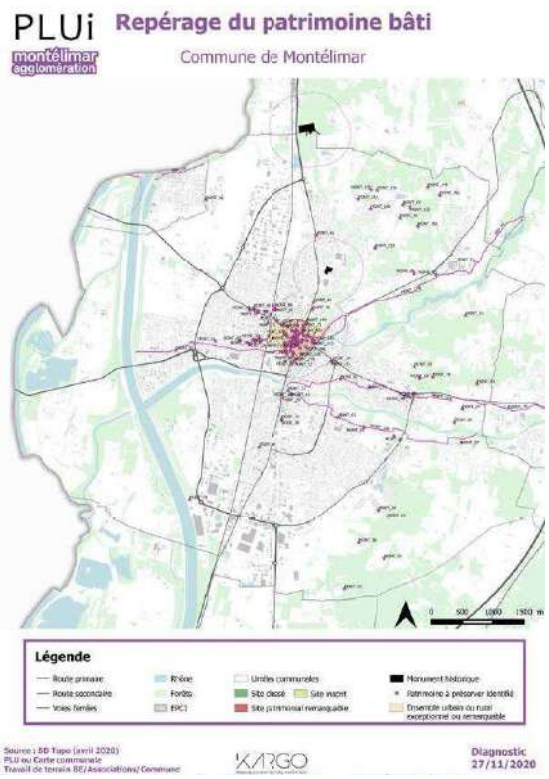

Repérage du patrimoine bâti dans le PLUi (version 2020)

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

1.3 Les monuments protégés du centre-ville



Galerie d'arcades
Eléments protégés : galerie d'arcades.
Inscription par arrêté du 7 mai 1982



Hôtel de Chabrillan (ancien)
Eléments protégés : Grand salon avec son décor.
Inscription par arrêté du 2 mars 1981



Porte Saint-Martin
Eléments protégés : porte
Inscription par arrêté du 11 octobre 1930



Tour de Narbonne - Eléments protégés : tour et mur de fortification la reliant au château
Classement par arrêté du 5 octobre 1938



Hôtel du Puy-Montbrun
Eléments protégés : bâtiment.
Inscription par arrêté du 31 juillet 1989





Château des Adhémar ou des Papes
Eléments protégés : le château dans son ensemble, avec la partie de remparts et la chapelle
Classement par liste de 1889

Maison dite de Diane de Poitiers
Eléments protégés : Façade sur rue y compris le retour sur la propriété voisine, et les toitures correspondantes : inscription par arrêté du 26 novembre 1956 ; cabinet orné de peintures murales se trouvant au premier étage : inscription par arrêté du 28 décembre 1956





La Collégiale Sainte-Croix - Eléments protégés : l'extérieur et l'intérieur de la collégiale
Inscription par arrêté du 13 mai 2008

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

1.4 Les zones de présomption de prescription archéologique

Le SPR se superpose à 4 zones de présomption de prescription archéologique.

Identifiant : 223124
Réglementation associée : zone de saisine (décret 2004 - 490)
Seuil de la saisine : Zone 2 Centre ancien, intra-muros de Montélimar
Numéro de l'arrêté : 06-052
Date de l'arrêté : 30/01/2006
Nature de l'occupation humaine : Occupation du Néolithique, agglomération antique d'Acusio Colonia, ville médiévale fortifiée, couvents d'ordres mendiants

Identifiant : 223125
Réglementation associée : zone de saisine (décret 2004 - 490)
Seuil de la saisine : Zone 3 Quartier Saint-Martin
Numéro de l'arrêté : 06-052
Date de l'arrêté : 30/01/2006
Nature de l'occupation humaine : Traces d'occupations préhistoriques, nécropole antique, prieuré Saint-Martin



Identifiant : 223133
Réglementation associée : zone de saisine (décret 2004 - 490)
Seuil de la saisine : Zone 11 Quartier de Bavière
Numéro de l'arrêté : 06-052
Date de l'arrêté : 30/01/2006
Nature de l'occupation humaine : Niveau d'occupation paléolithique

Identifiant : 223123
Réglementation associée : zone de saisine (décret 2004 - 490)
Seuil de la saisine : Zone 1 Citadelle de Montélimar, château des Adhémar
Numéro de l'arrêté : 06-052
Date de l'arrêté : 30/01/2006
Nature de l'occupation humaine : site gallo-romain, castrum, château des Adhémar

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

1.5 La politique de la commune en faveur de la redynamisation du centre-ville

Le 27 mars 2018, lors du lancement du plan national, Montélimar a été retenue parmi les 222 villes qui peuvent bénéficier du dispositif « Action Cœur de Ville ». Une convention-cadre permettant de déclencher une première phase dite « d'initialisation » a été signée entre tous les partenaires le 25 septembre 2018. Un arrêté du préfet du 14 janvier 2020 a permis la transformation de cette convention-cadre « Action Cœur de Ville » en « Opération de Revitalisation de Territoires ».

La phase d'initialisation s'est déroulée sur 30 mois a permis de réaliser des travaux de rénovation urbaine importants et d'engager des études qui ont permis de définir des actions à mener pour la redynamisation du centre-ville dans la phase de déploiement.

Une étude pré-opérationnelle OPAH a également permis de confirmer la nécessité de mener une opération d'envergure en matière de rénovation de l'habitat pour lutter efficacement contre l'habitat insalubre et créer un levier d'investissement afin de rendre l'offre de logement attractive en Centre-Ville.

Pour la phase de déploiement en cours, 10 actions ont été définies en fonction des 5 axes du programme Action Cœur de Ville et d'orientations fixées par le comité de projet, parmi lesquelles :

- La mise en valeur de l'espace urbain demeure un enjeu majeur de cette phase de déploiement mais les problématiques de vacance commerciale, de dégradation de l'habitat, d'accessibilité et de mobilité deviennent également des priorités.
- Le tourisme, le patrimoine et la culture sont des atouts majeurs de notre agglomération, Montélimar et Montélimar-Agglomération s'attacheront à développer une offre qualitative permettant de créer des flux supplémentaires et de rendre attractif le Centre-Ville de Montélimar. Celui-ci pourra ainsi rayonner sur l'ensemble du territoire de l'agglomération ce qui bénéficiera aux 27 communes qui le compose.
- Le centre ancien bénéficiant également des dispositifs « Quartier Politique de la Ville », les habitants pourront accéder à des services répondant à leurs besoins au quotidien.

Le classement SPR et la mise en œuvre de son outil de gestion (PVAP) s'intègre pleinement dans cette stratégie globale de redynamisation, intégrant la mise en valeur du patrimoine comme facteur d'attractivité et associant aux différents dispositifs (ORT, OPAH,...), les mesures fiscales spécifiques aux SPR.

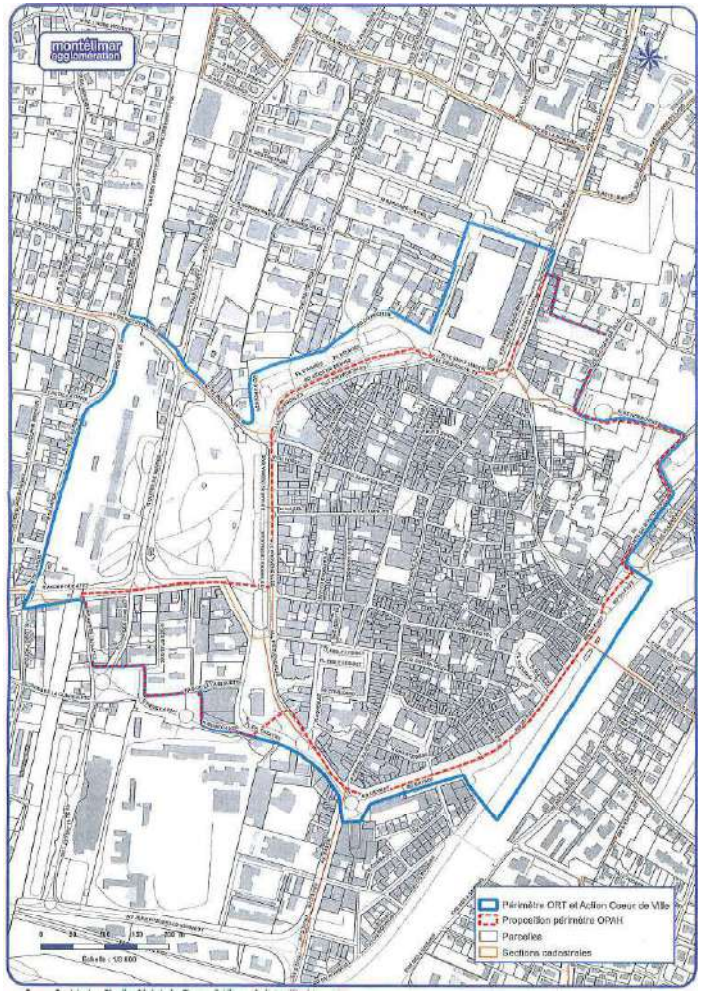

Périmètre ORT annexé à Arrêté Préfectoral n° 26-2020-01-14-007



Extrait de l'étude stratégique - Montélimar cœur de ville



Orientations pour l'aménagement des espaces publics

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

1.6 Caractérisations environnementales

1.6.1 Caractérisation microclimatique

Si historiquement, la commune de Montélimar bénéficie d'un climat tempéré sub-méditerranéen, les études sur l'analyse du climat des dernières décennies montre une avancée du climat méditerrannéen (cf carte ci-dessous) le long de la valée de Rhône. Au regard des tendances climatiques des dernières décennies, le climat de Montélimar est maintenant considéré comme méditerrannéen sub-humide, caractérisé par des étés chauds et des hivers doux, avec peu de gel ou de grands froids.

En période estivale, les températures moyennes relevées sont de 20°C, avec des températures qui atteignent 29°C au plus chaud de la journée et qui descendent à 16°C la nuit. Des épisodes de canicules sont toutefois de plus en plus récurrent, avec des températures pouvant atteindre 41°C (mesurée le 13 août lors de la canicule de 2003).
En période hivernale, les températures sont en moyenne comprise entre 2°C et 10°C au cours de la journée. Les extrêmes relevés s'échelonnent de -17°C le 22 décembre 1938, à l'inverse le pic le plus chaud a été de 22°C en février 1990.

Situé dans le couloir rhodanien, le climat de Montélimar est également marqué par le présence forte du Mistral, vent dominant provenant du Nord.

Très variables au cours de l'année, les taux de précipitation les plus importants se situent entre septembre et novembre, avec en moyenne 130 mm de précipitation par mois. A contrario, le mois d'août et le mois de février sont les plus secs de l'année avec 50 mm de pluies cumulées sur le mois.
La région est marquée par des pluies torrentielles, la plus forte pluie ayant été observée en mai 1978 avec une hauteur de 252 mm cumulée en seulement 24h. A titre comparatif, la ville de Nancy située en climat semi-continental, où la hauteur de précipitation cumulée moyenne sur l'année est bien plus élevé qu'à Montélimar (environ 775 mm), la plus forte pluie recensée s'élève à 103 mm en 24h, bien inférieure aux pluies torrentielles observables à Montélimar. **Ces pluies extrêmes doivent être anticipées dans les projets d'aménagement.**

En moyenne sur l'année il avoisine les 2 443 heures, étant ainsi plus important que la moyenne nationale de 2 000 heures.
En été, l'ensoleillement à Montélimar s'élève à 310 heures par mois contre 120 heures par mois en hiver.
Selon les données de Tecsol présentées sur la carte jointe, l'énergie reçue sur une surface orientée sud à Montélimar est d'environ 4,8 kWh/m2.jour (moyenne annuelle).

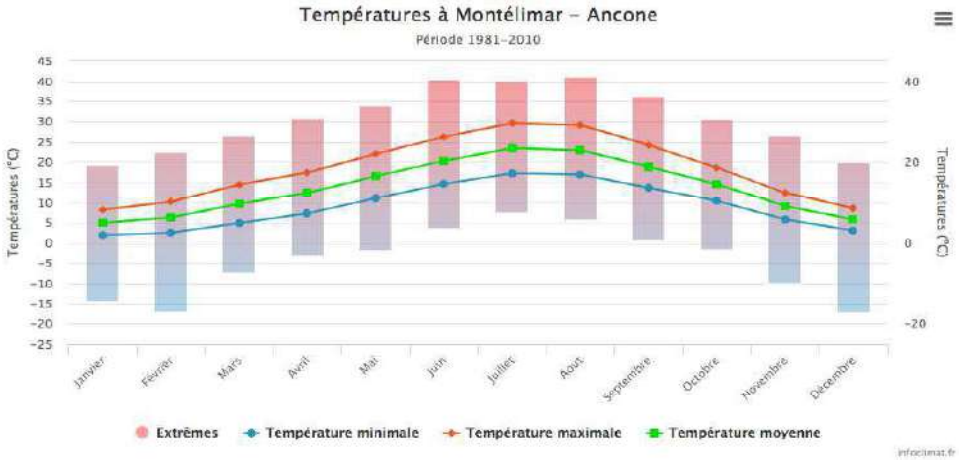

Evolution des températures moyennes annuelles (Source : Info Climat)

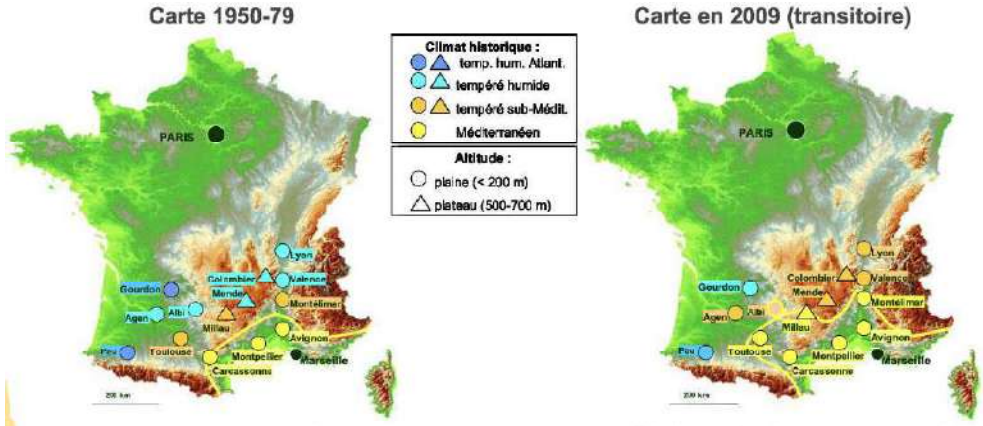

Evolution climatique (Source : INRA, projet CLIMFOUREL, «évolution du climat du Sud de la France 1950-2009»)

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

1.6.2 Tendances des évolutions du climat au XXIe siècle

Les évolutions climatiques présentées sont tirées de la synthèse fournie par MétéoFrance, établie sur la base des travaux des climatologues et du GIEC (Groupe d'expert Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat). A l'échelle de la région Rhône Alpes, l'analyse du climat sur les 50 dernières années amène à constater l'évolution suivante :

- Hausse des températures moyennes en Rhône-Alpes de 0,3 à 0,4°C par décennie sur la période 1959-2009,
- Accentuation du réchauffement depuis les années 1980, plus marqué au printemps et en été,
- Des sécheresses en progression.

Sur la base des scénarios prévisionnels du GIEC, la tendance d'évolution du climat pour la Région Rhône-Alpes va se traduire par :

- Une poursuite du réchauffement climatique, quel que soit le scénario. Selon le scénario «sans politique climatique», le réchauffement pourrait dépasser 4°C à l'horizon 2071-2100.

- Une poursuite de la diminution du nombre de jours de gel et de l'augmentation du nombre de journées chaudes, quel que soit le scénario.

- Assèchement des sols de plus en plus marqué.

L'adapation des villes doit impérativement s'effectuer au regard de ces changements globaux et rapides.

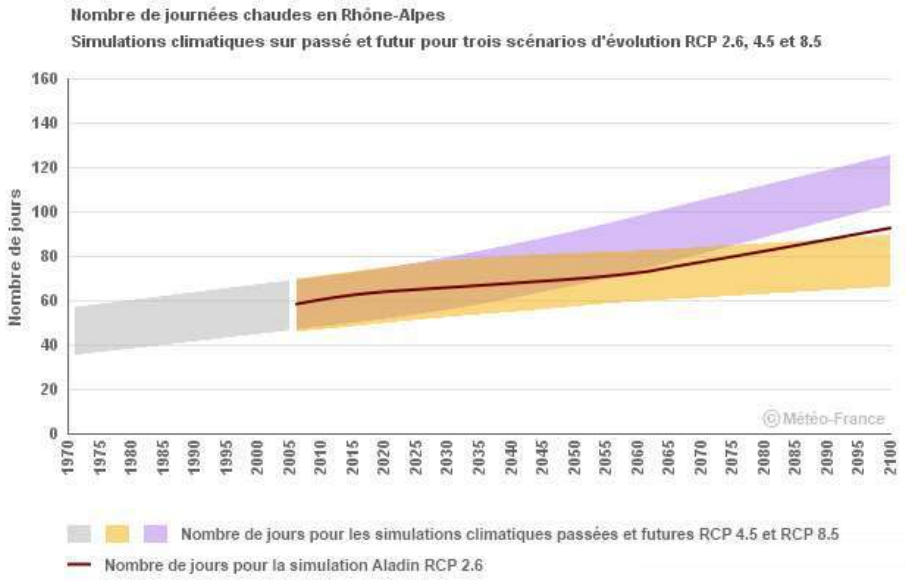

Evolution climatique (Source : MeteoFrance)

Le graphique ci-dessus présente l'évolution du nombre de journées chaudes suivant trois scénarios du GIEC : RCP 2,6 ; RCP 4.5 et RCP 8.5
Ce sont des scénarios de l'évolution des températures variant suivant le degré de mesures prises par les politiques pour ralentir les hausses de températures. Même sur la base du scénario le plus optimiste, le nombre annuel de journées chaudes en Rhône-Alpes va continuer d'augmenter dans les prochaines décennies.

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

2/ GRANDES PÉRIODES HISTORIQUES

2.1 Introduction

L'état des connaissances : des lacunes conséquentes jusqu'à la fin du Moyen Âge

En ce qui concerne la ville de Montélimar, la connaissance historique est très variable selon les époques. Les périodes les plus récentes, celles qui s'étendent depuis la fin du Moyen Âge jusqu'à nos jours, sont relativement bien connues, car documentées par des archives notamment, et font l'objet d'une bibliographie relativement conséquente, fiable et satisfaisante. La connaissance que nous avons des périodes les plus anciennes (Antiquité, haut Moyen Âge et Moyen Âge central), celles des premiers temps de la ville, fait quant à elle l'objet de lacunes considérables pour une ville de l'ampleur de Montélimar. Ces lacunes s'expliquent essentiellement par l'absence de fouilles archéologiques au sein du médaillon historique qui a accueilli les villes antique, médiévale puis moderne, mais aussi sur le plateau de Géry où se serait situé l'*oppidum* gaulois antérieur à la ville antique, ou encore sur les hauteurs qui dominent Montélimar et où s'élèvent le château et la tour de Narbonne.

L'absence de données concernant ces espaces est ainsi quasi totale. Les rares éléments tangibles et connus pour l'Antiquité et la majeure partie du Moyen Âge portent sur la périphérie de la ville, dont certaines zones ont fait l'objet de fouilles préventives (nécropoles antiques, *villae*, aqueducs) ou proviennent d'observations rigoureusement conduites par des érudits locaux éclairés, lors de travaux entrepris dans la ville. Conscients des destructions irréversibles qu'entraînent ces travaux (comme ce fût par exemple le cas lors de la destruction des halles et de l'aménagement de la place qui s'en est suivi), ces observateurs, archéologues aguerris à l'instar de Claude Boisse, se sont attachés à considérer les vestiges révélés par les travaux et, dans la mesure du possible, à les interpréter. Les hypothèses formulées sont donc fragiles et seront difficilement vérifiables, puisque les vestiges qu'elles concernent ont été détruits.

Les quelques éléments de connaissance supplémentaires qui ont pu être compilés, tout aussi fragiles, concernant la ville antique puis médiévale proviennent de l'étude des cadastres, de l'organisation urbaine actuelle et de l'observation du bâti ancien encore perceptible dans le médaillon historique, comme a pu le faire Hervé-François Orband, archéologue du bâti.

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

Montélimar, une ville de transit

Dès ses débuts, Montélimar est traversée par un axe de circulation majeur extrêmement ancien : celui qui prendra le nom de *Via Agrippa* au Ier siècle av. J.-C., après la conquête romaine, qui deviendra par la suite la Route royale de Lyon à Marseille, la Route Impériale n° 8, pour enfin devenir la célèbre Nationale 7. À partir de 1854, cet axe routier ancestral est doublé d'un axe ferroviaire, dont Montélimar bénéficiera directement grâce notamment à l'implantation de la gare à proximité immédiate du cœur de la ville. Depuis le début, Montélimar s'est ainsi construite et développée avec la route.

Dès son émergence à l'emplacement que nous lui connaissons (probablement au début de l'Antiquité), la ville de Montélimar s'est construite en lien intime avec cette grande route, voyant son développement fortement conditionné par la présence de cette dernière. Montélimar a ainsi longtemps été une ville de transit. Comme en témoignent quelques éléments particulièrement significatifs de l'histoire de la ville :

- Durant l'Antiquité, la ville de Montélimar apparaît sur la *Table de Peutinger*, mais aussi sur *L'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem* (ancêtres des cartes routières) avec le statut de mansio, c'est-à-dire de station routière. Ainsi, même si dès cette époque elle devait d'ores et déjà adopter le profil d'un véritable centre urbain, elle était caractérisée comme un point d'étape entre Orange et Valence. Elle portait alors le nom d'Acunum.
- À l'Époque moderne, Montélimar voit passer et accueille nombre de marginaux et de vagabonds, ce qui constitue un élément caractéristique des villes de passage.
- Notons par ailleurs le très grand succès que connut le Relais de l'Empereur, dès ses débuts en 1758 et qui a vu se succéder nombre de personnalité.
- Montélimar bénéficiera d'une gare dès 1854 sur la prestigieuse ligne PLM.
- Pour finir, à l'après-guerre la ville est reconnue comme étape mythique de la « route des vacances » où l'on s'arrêtait acheter du nougat.

Depuis l'Antiquité au moins et jusqu'au milieu du XXe siècle, la ville de Montélimar apparaît ainsi comme un point d'étape, un lieu de transit, traversée par la route en son cœur et cette fonction qui lui a quelque part été attribuée à son insu a nécessairement orienté son développement. À ce titre, le contournement de la RN7, puis la construction de l'A7 entre 1966 et 1968, marquent pour Montélimar une véritable rupture du point de vue de son histoire, mais aussi de sa structure.



Le tracé de la Via Agrippa, in Jung C., « Le réseau viaire antique du Tricastin et de la Valdaine : relecture des travaux anciens et données nouvelles », Revue archéologique de Narbonnaise, 2009, pp. 87.



Le tracé de la Route royale - Carte de Cassini (XVIIIe siècle).

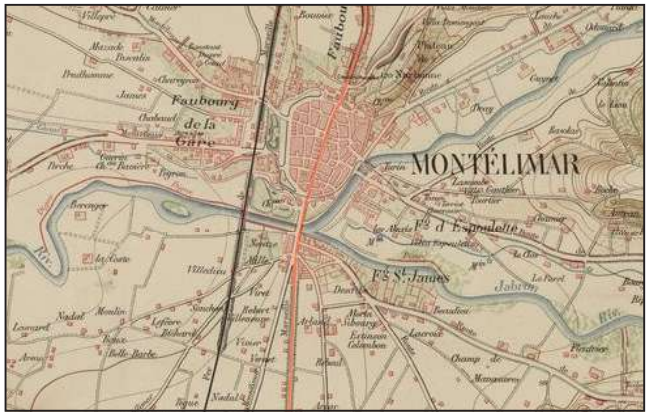

Le tracé de la RN7 (en rouge) et celui de la voie ferrée (en noir). Environs de Montélimart, plan dressé par le cap. Piales d'Axtrez, imp. de Monrocq (Paris), 1894 (BNF).



Le tracé de le déviation de la RN7 et celui de l'A7, Géoportail.

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

2.2 Pré- et protohistoire

En l'état des recherches effectuées et en raison de l'absence de fouilles archéologiques à l'emplacement du médaillon historique, aucune information sur l'occupation du site de Montélimar à proprement parler durant les époques préhistoriques et protohistoriques, c'est-à-dire jusqu'à la période de la conquête romaine n'a été trouvée.

Il peut simplement être noté que le territoire de la commune recèle des traces d'occupation très ancienne et relativement dense, en raison certainement de sa situation géographique, à la confluence du Roubion, du Jabron et du Rhône. Ainsi des traces d'occupation datées du paléolithique moyen (- 50 000 ans environ) et supérieur (- 35 000 à - 10 000 ans) ont été décelées aux quartiers Feutrier et Redondon notamment. Les traces d'occupation néolithiques (- 9 000 à - 3 000) apparaissent plus denses. Des vestiges de cette époque auraient ainsi été retrouvés sur les sites de Gournier et Fortuneau, sur le plateau Narbonne et sur celui de Géry, réputé avoir accueilli un *opidum* gaulois antérieur à l'installation romaine (cf carte ci-contre).

La découverte de ces différents vestiges montre l'ancienneté du peuplement à proximité immédiate de la ville actuelle. En l'état, elles ne donnent toutefois guère d'informations significatives en ce qui concerne l'émergence et le développement de ce centre urbain à proprement parler.

Le site de Gournier et Fortuneau

Notons que ce site est l'un des plus importants sites connus pour la civilisation du chasséen (- 4 300 à - 3 700). L'occupation humaine s'y étendait sur plus de 75 ha et on y trouve notamment plusieurs sépultures. Le site continue par la suite à être occupé de façon parfois épisodique durant l'Âge du Bronze et l'Âge du Fer, avant d'accueillir une riche villa romaine entre le Ier s. av. J.-C. et le VIe s. ap. J.-C. Au début de l'époque moderne, ces terres sont plantées de vignes, et ce jusqu'au début du XXe siècle.

3 des 27 sépultures chasséennes (néolithique) de Gournier : un des ensembles sépulcraux les plus importants de cette civilisation, in Baumont St., Histoire de Montélimar, Édition Privat, 1992.

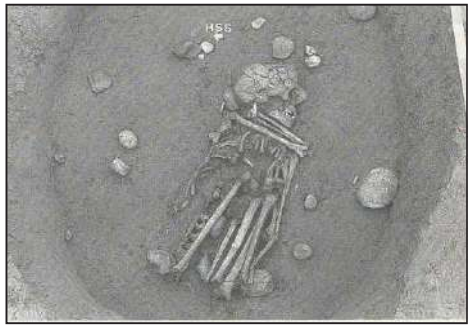

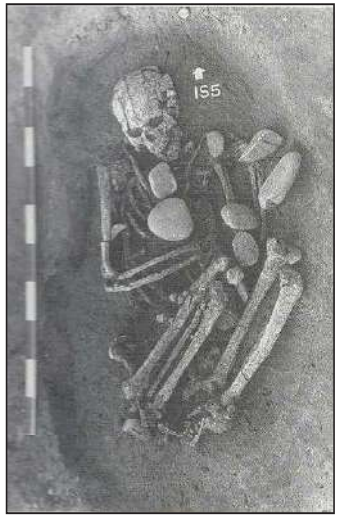

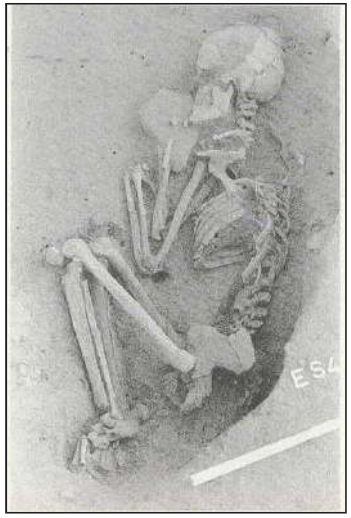

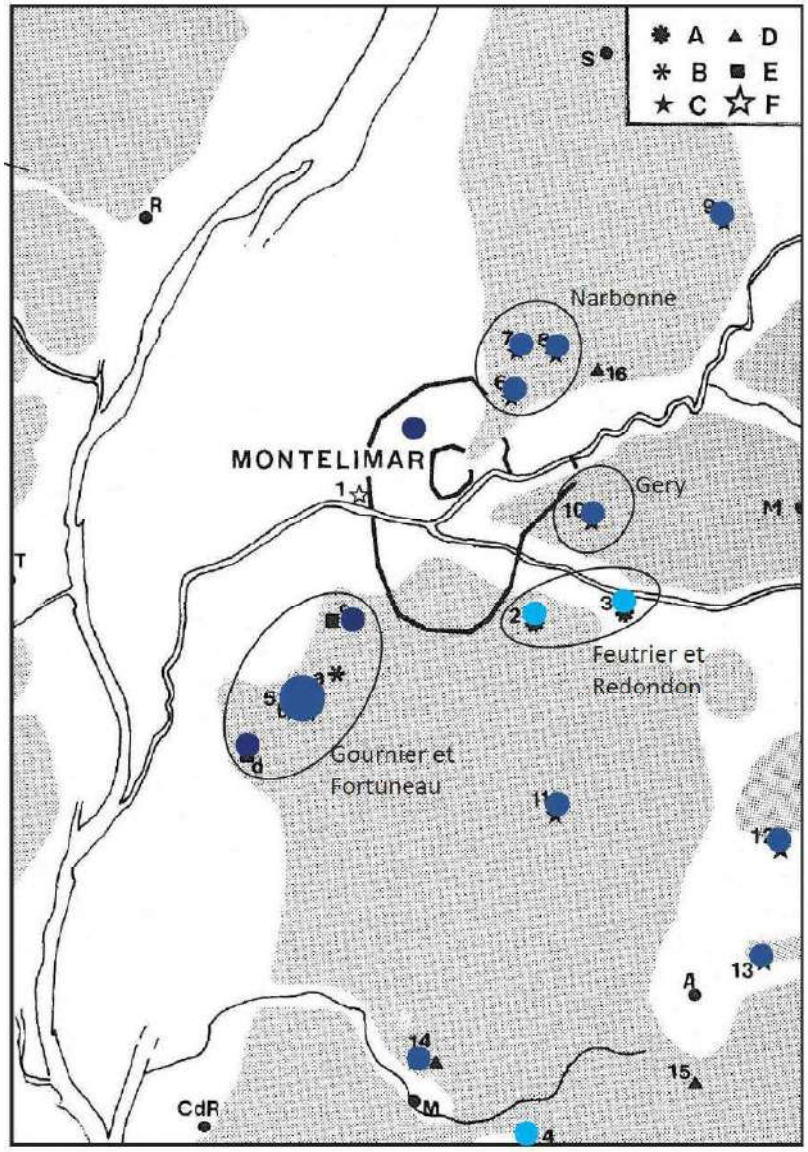

Sites pré- et protohistoriques des environs de Montélimar, in Baumont St., Histoire de Montélimar, Édition Privat, 1992.

Légende :
sites paléolithiques
sites néolithiques
sites de l'Âge du Bronze

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

2.3 Antiquité : l'époque gallo-romaine (50 av. J.-C. - 500 ap. J.-C.)

Contexte socio-politique

Lors de la conquête romaine, au milieu du Ier siècle av. J.-C., on peut supposer que Montélimar est construite à la frontière entre deux tribus : les Segovellaunes au nord, dont le territoire se serait étendu de part et d'autre du Rhône, de l'Isère au nord au Roubien au sud, et les Tricastin au sud, dont le territoire est délimité au nord par le Jabron. Ces populations connaissaient un mode d'installation traditionnel pour l'Âge du Fer, à savoir que les établissements qu'ils occupaient étaient généralement situés sur les hauteurs. En l'occurrence, le plateau de Géry a livré de minces traces d'occupation qui laissent supposer la présence d'un établissement à cet endroit, peut-être un *oppidum* qui aurait préexisté à l'établissement antique, comme l'indique la tradition.

La conquête romaine amène plusieurs siècles de paix (*pax romana*) ainsi qu'une administration nouvelle. Le territoire de Montélimar est intégré à la colonie romaine de Valence et se voit ainsi progressivement réorganisé et restructuré, tandis que la *Via Agrippa* est aménagée de manière à faciliter les échanges commerciaux et renforcer l'emprise de la domination romaine. C'est dans ce contexte que les établissements gaulois de hauteurs sont progressivement délaissés à la faveur d'installation finalement située à leurs pieds, en plaine, le long des axes de circulation et c'est ainsi que le centre urbain de Montélimar se développe progressivement.


Vienna
Segustauarii
Drutione
Cenomago
Acunum
Cavallione
Cavallione
Cavallione

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

Enfin, comme l'ont par exemple montré les fouilles menées sur le site de Gournier et Fortuneau ou encore celles du Quartier Maubec, la campagne alentour était peuplée de nombreuses *villa*e (demeure et domaine agricole souvent conséquent) qui fonctionnaient en lien étroit avec la ville.

Une structure urbaine incertaine

Au-delà de ces éléments généraux témoignant d'une agglomération antique probablement conséquente à l'emplacement de Montélimar, il est délicat de cerner quelle était la structure du centre urbain. En l'état, il est certain que la ville antique était traversée du nord au sud par la Via Agrippa. Quelques hypothèses ont par ailleurs été formulées, notamment par Cl. Boisse. À partir des découvertes fortuites réalisées au sein du médaillon, ces hypothèses visent à positionner le forum antique entre la place du marché, la place des clercs et la collégiale Sainte-Croix et à voir, à l'emplacement de cette dernière, une basilique civile qui aurait participé à fermer le forum au sud. Ces hypothèses visent par ailleurs à placer un temple dédié à Mercure à l'emplacement de l'actuelle chapelle Saint-Michel, sur le plateau de Narbonne.

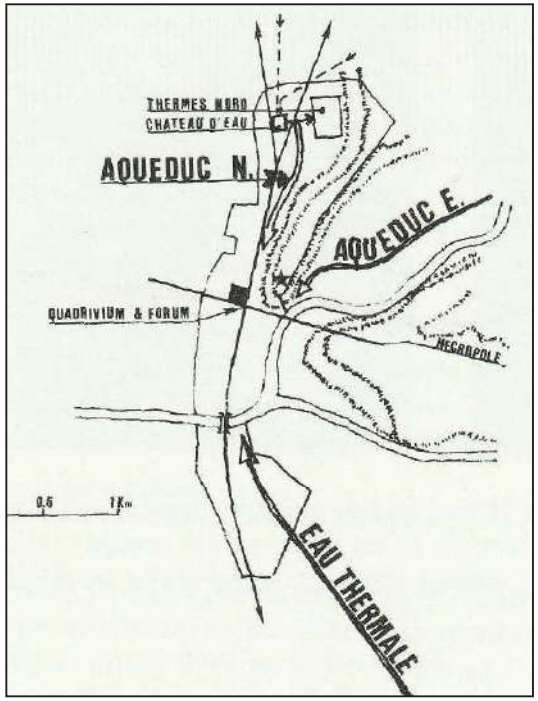

Le tracé des aqueducs de Montélimar, plan de Cl. Boisse, in Baumont St., Histoire de Montélimar, Édition Privat, 1992.

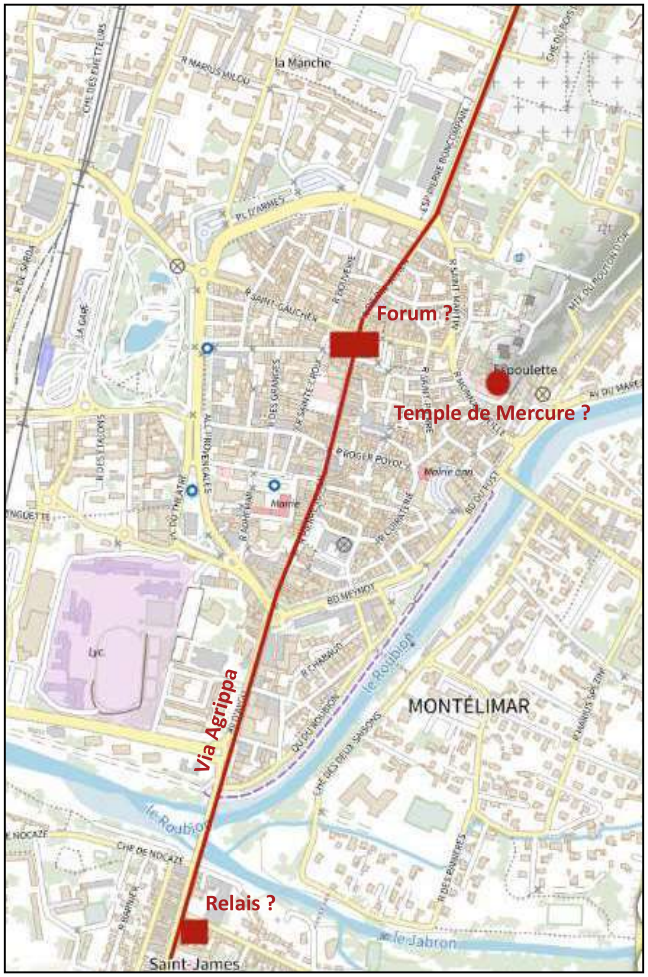

Plan de Montélimar et localisation hypothétique de quelques éléments constitutifs de la ville antique.

Qu'en reste-t-il ?

- le tracé de la Via Agrippa suivait peu ou proue celui de l'itinéraire initial de la RN7. On peut ainsi noter une permanence de l'empreinte laissée par cet axe de circulation qui traversait la ville du nord au sud ;
- des fragments d'architectures et du mobilier en remploi. Ils sont certainement nombreux dans les soubassements et les parties basses des constructions, mais demeurent inconnus pour l'instant. Ex. : les murs de la chapelle Saint-Pierre, sur le plateau de Narbonne, présentent de nombreux remplois (tuiles, céramiques, fragments d'architecture) ;
- si l'hypothèse concernant la localisation du forum et de la basilique est juste, il existe là encore une certaine forme de permanence du point de vue de la fonction des espaces (basilique/église ; forum/place publique).

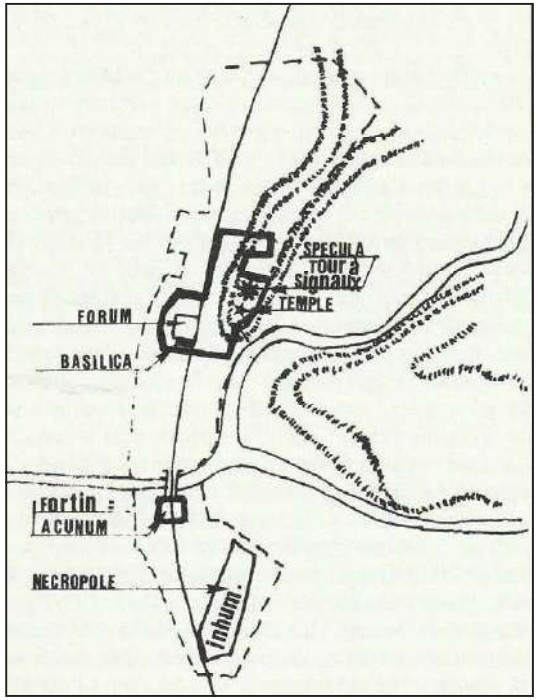

Plan de la ville antique de Cl. Boisse, in Baumont St., Histoire de Montélimar, Édition Privat, 1992.

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

2.4 Le haut Moyen Âge (VIe-Xe siècle)

Contexte socio-politique

Le haut Moyen Âge correspond à une période troublée par les différentes vagues de migration de peuples venus du nord et de l'est (les Wisigoths ou les Burgondes par exemple) entre la fin de l'Empire romain et la fin du VIIe siècle, puis par les guerres. Elle est généralement considérée comme un âge « obscure », qui se caractérise par une chute de la démographie, un appauvrissement général et un rétrécissement marqué de l'emprise des villes. L'écriture se raréfiant considérablement et l'emploi de matériaux périssable (bois notamment) étant favorisé au regard des périodes antérieures tout autant que postérieures, il subsiste peu de sources pour appréhender le haut Moyen Âge.

À cette époque, Montélimar dépend alors du diocèse de Valence. Au début du VIe siècle, elle fait partie du Royaume burgonde, puis se voit intégrée à celui des Francs. À la mort de Charlemagne, en 843, elle bascule dans le lot de Lothaire, ce qui la conduira par la suite à être soumise à la tutelle du Saint-Empire romain germanique jusqu'au XIVe siècle. Montélimar est alors une bourgade modeste, dont la population pratique essentiellement une activité de subsistance et de troc.

La ville du haut Moyen Âge

La vision perceptible de la ville du haut Moyen Âge est encore plus parcellaire que celle disponible pour l'Antiquité. Il peut toutefois être affirmé que l'occupation du site continue, mais se transforme inévitablement au regard des principales caractéristiques de la période (baisse démographique, appauvrissement et rétrécissement de l'emprise des villes). Il est ainsi difficile de faire un lien entre le centre urbain antique et la ville médiévale de Monteil.

Le bourg de Piosac

Plusieurs hypothèses ont toutefois été formulées concernant la structure de l'agglomération alto médiévale, hypothèses qu'il est impossible de vérifier en l'état des connaissances. Montélimar se serait organisé en un petit *burgus*, certainement fortifié d'une palissade de bois, dont le tracé serait aujourd'hui perceptible dans l'enchaînement que forment l'impasse du Lion-d'Or, la rue Chèvrerie, la place Léopold-Blanc, la rue Cuiraterie, la rue et la place du Mai, la rue Malaréac et l'impasse André-Lacroix. Ce *burgus* serait dénommé Piosac et accueillait en son sein l'ancienne église Saint-Marcel, aujourd'hui disparue, dont la construction remonterait au début du VIe siècle. Elle était probablement entourée d'un cimetière. Dès cette époque, plusieurs chapelles (Sainte-Croix, Saint-Pierre et Saint-Michel) existaient déjà au nord du burgus et sur le plateau de Narbonne.
Par ailleurs, il est à noter que malgré le climat d'insécurité qui règne alors, les riches *villae* antiques qui peuplaient la campagne environnant la ville continuent à être occupées pour plusieurs d'entre elles.

L'émergence du quartier d'Aygu

C'est durant cette période, au VIIIe ou au IXe siècle, que les moines de bénédictins de l'abbaye de l'Île-Barbe de Lyon s'installent à Montélimar et fondent le prieuré d'Aygu, au sud du Roubion (quartier Saint-James). Ce sont eux qui auront à charge d'organiser la vie religieuse de la cité, jusqu'à ce que cette fonction leur soit retirée par la papauté en 1449 et soit accordée à l'église Sainte-Croix.
Une hypothèse consiste à considérer qu'au sud du bourg de Piosac, Aygu aurait constitué une petite agglomération indépendante de la précédente, peut-être rattachée au diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Qu'en reste-t-il ?

- si l'hypothèse du burgus est juste, l'empreinte de son emprise au sein de l'urbanisme actuel ;
- assurément, des vestiges enfouis qui demeurent inconnus ou inidentifiés sous le médaillon historique et sur le plateau de Narbonne.

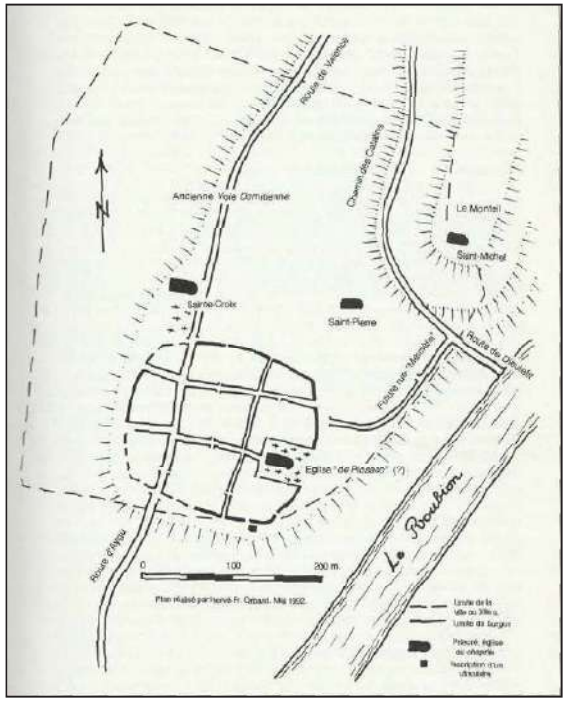

Plan de Montélimar à la fin du haut Moyen Âge, de H. Fr. Orband, in Baumont St., Histoire de Montélimar, Édition Privat, 1992.

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

2.5 Le Moyen Âge central (XIe-XIIIe siècle)

Contexte socio-politique

Durant cette période, Montélimar est intégrée au royaume de Basse-Bourgogne, puis au Royaume d'Arles, lui-même sous la tutelle du Saint-Empire romain germanique.
Le système féodal est alors fortement implanté et Montélimar n'y échappe pas. Les Adhémars deviennent les seigneurs de la ville et leur domination perdure jusqu'au XIVe siècle.

À cette époque, la ville abrite notamment une communauté juive qui est certainement ancienne, installée dans la partie nord de l'agglomération. Cette communauté quitte la ville à la fin du XVe siècle.

La ville du Moyen Âge central

Les châteaux

Afin de marquer leur domination, les Adhémar construisent une première tour castrale sur le plateau de Narbonne, puis au XIIe siècle, le château que l'on peut encore y voir. Il est possible que le plateau ait par ailleurs accueilli, dès cette époque, un deuxième château, à l'emplacement de la tour de Narbonne. Chacun des châteaux appartenant alors à une branche distincte des Adhémar.
Un autre château est également élevé à cette époque. Construit au XIIe siècle, il occupait pour sa part le bas de la ville et appartenait à la branche des Adhémar de la Garde. Il fut intégralement détruit par les comtes de Valentinois en 1377.

La ville

La ville est fortifiée au XIIe ou au XIIIe siècle. Elle s'organisait alors autour de deux axes principaux : l'axe nord-sud, c'est-à-dire la Grand-rue, l'ancienne Via Agrippa, découpée en tronçons portant des noms différents, et un axe est-ouest reliant le fort supérieur situé sur le plateau de Narbonne au château installé dans la partie basse de la ville. Les fortifications n'étaient certainement percées que de 4 portes, correspondant à celle de Saint-Martin au nord, celle d'Aygu au sud, celle du Fust à l'est et celle de Vinouse à l'ouest.

Le noyau le plus dense se situait certainement au niveau de l'ancien *burgus*, tandis qu'au nord se serait d'ores et déjà développé un quartier plutôt bourgeois et commerçant, comme l'indique le nom des rues (Fruiterie, Sabaterie, etc.).

La ville accueille alors 3 églises (Saint-Michel, Saint-Pierre et Sainte-Croix) et deux établissements religieux : le couvent des Cordeliers, installés au XIIIe siècle, et la commanderie des Templiers, qui apparaît dans les textes dès 1230. Il s'agissait d'un vaste enclos qui s'étendait entre la rue Faucon, la rue des Pénitents et la Grand-Rue. A noter également la présence de 2 établissements hospitaliers situés hors les murs de la ville, à savoir l'hôpital des Templiers au sud et, au nord, l'hôpital Saint-Martin.



Le château des Adhémar désormais dénommé château de Montélimar

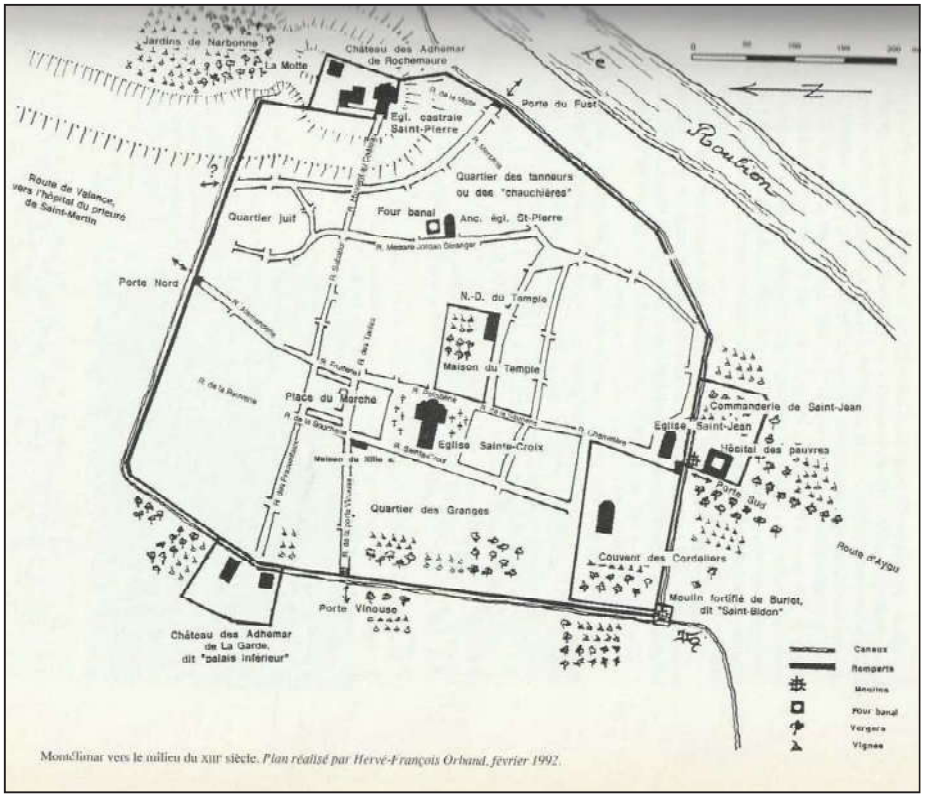

Plan de la ville vers le milieu du XIIIe siècle, de H. Fr. Orband, in Baumont St., Histoire de Montélimar, Édition Privat, 1992.

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

2.6 Le bas Moyen Âge (XIVe-XVe siècle)

Contexte socio-politique

Au XIVe siècle, Montélimar fait l'objet de nombreuses tractations entre les comtes du Valentinois d'un côté et la papauté de l'autre, pour finalement être intégrée au Dauphiné en 1447 et se voir ainsi placé sous la tutelle du roi de France. Dès lors, Montélimar rejoint définitivement l'histoire du royaume de France.

D'après estimations, la ville aurait accueilli 2000 à 3000 habitants au milieu du XIVe siècle. Il faut souligner que durant cette période, la population est affaiblie par différentes crises qui se succèdent tout au long du XIVe siècle (peste, guerres, mise à sac, etc.). Il faut attendre la fin du XVe siècle pour que la ville de Montélimar, conformément à ce qui se passe sur l'ensemble du territoire du royaume français et une grande partie des pays d'Europe de l'ouest, connaisse un véritable essor démographique et économique.

Enfin, notons que l'église paroissiale de Sainte-Croix est érigée en collégiale en 1449. Dès lors, le prieuré d'Aygu tombe en désuétude et se voit progressivement abandonné.

La ville du bas Moyen Âge

C'est pendant cette période, entre 1375 et 1378, que les comtes du Valentinois font construire un château neuf pour asseoir leur pouvoir, peut-être sur les vestiges d'un ancien château. C'est à cette construction qu'appartenait la tour de Narbonne.
Parallèlement, entre 1374 et 1394, la ville est équipée de nouvelles fortifications, qui agrandissent la superficie de l'agglomération. Cet agrandissement ne semble pas nécessairement synonyme d'un accroissement de la population et d'une réelle extension urbaine. Il s'agit alors plutôt de protéger des biens de production, tels que des vergers et des vignes, des installations artisanales et industrielles (moulin sur les bords du Roubion). Au cours des siècles suivants, cette fortification ne fera qu'être renforcée et reconstruite jusqu'à sa destruction définitive durant la première moitié du XIXe siècle.

La ville suivait une organisation générale proche de celle du Moyen Âge central. Parmi les différences notables, il faut souligner que la nouvelle enceinte n'est plus seulement percée de 4 portes comme l'était l'ancienne, mais de nombreuses portes, notamment sur le côté ouest, qui facilitait le lien avec la campagne, c'est-à-dire les vergers, les vignes et les champs des habitants.

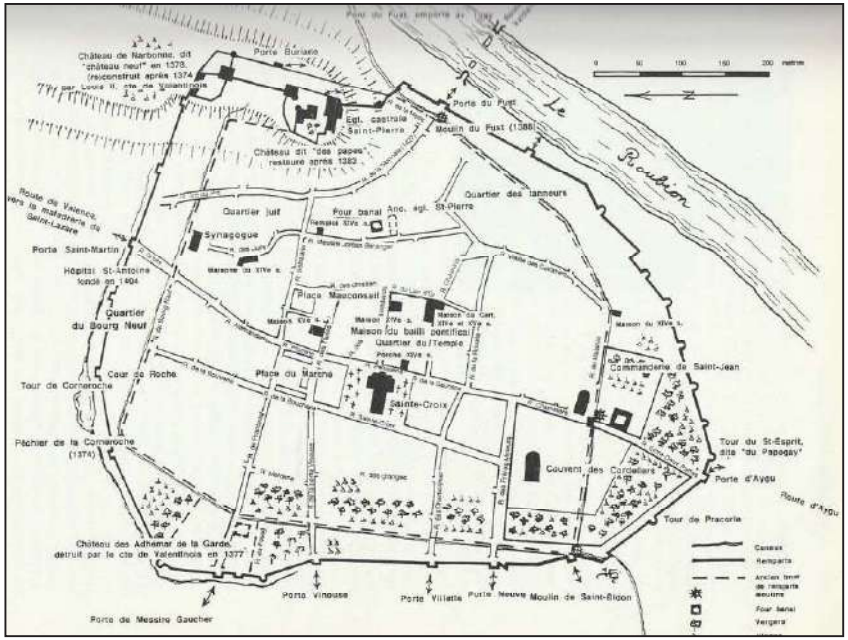

Plan de la ville vers 1400, de H. Fr. Orband, in Baumont St., Histoire de Montélimar, Édition Privat, 1992.



La tour de Narbonne.

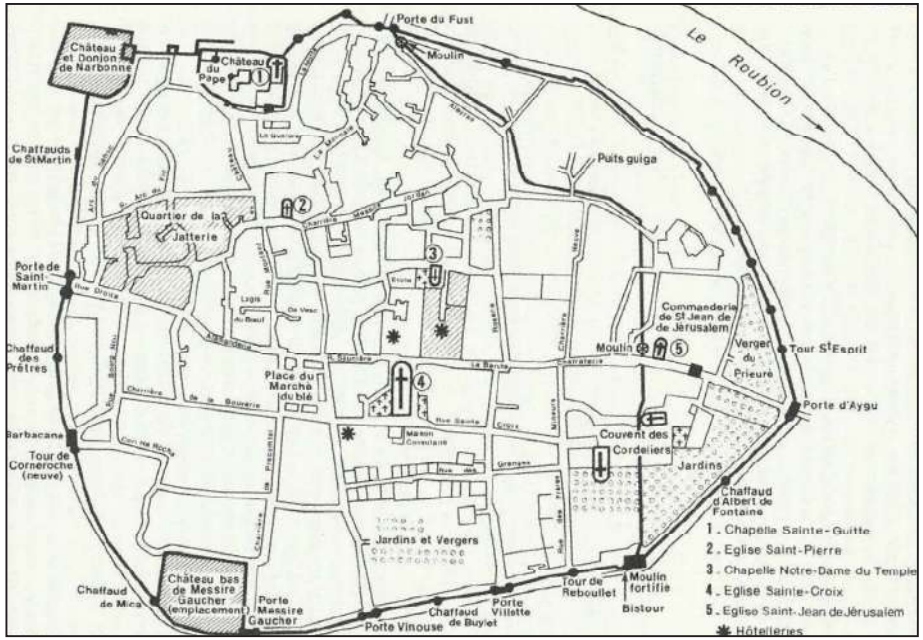

Plan de la ville vers 1430, de H. Fr. Orband, in Baumont St., Histoire de Montélimar, Édition Privat, 1992.

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

2.7 L'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècle)

Contexte socio-politique et économique

NB : pour cette époque, les sources documentaires disponibles nous permettent d'appréhender avec plus de précision les volets sociologiques et économiques de la ville.

Ville de transit, qui a reçu les faveurs du roi, Montélimar a plusieurs sources de revenus, dont celle des péages. Elle abrite également quelques institutions et accueille ainsi quelques familles aisées (une trentaine de familles possède des biens conséquents en ville au XVIIIe siècle), des commerçants et des artisans. Il n'en demeure pas moins qu'au lendemain des guerres de religion et de la révocation de l'édit de Nantes, après avoir traversée plusieurs épidémies de peste ainsi que des famines, la ville est affaiblie et appauvrie, vidée d'une partie de sa population. Elle montre tout de même un visage dynamique et productif.

Les Guerres de religion, qui opposent protestants et catholiques et caractérisent l'Époque moderne, font relativement peu de dégât à Montélimar, mais elles affaiblissent tout de même la ville : l'économie est diminuée, tandis que plusieurs établissements religieux notamment sont en ruines.
Place de sureté protestante au lendemain de l'Édit de Nantes (1598), sa révocation en 1685 provoque par ailleurs le départ de la population protestante de la ville et l'abandon d'un certain nombre de biens qui tombent alors en désuétude.

Durant cette période, près d'un tiers des travailleurs sont des journaliers (artisanat et l'agriculture), c'est-à-dire des personnes qui connaissent une certaine précarité. Malgré un contexte urbain, l'agriculture joue un rôle important (culture et élevage) dans l'économie de la ville, tandis que le secteur de l'artisanat est dominé par la production textile, au côté de l'ensemble des activités nécessaire à la vie d'une agglomération telle que celle de Montélimar : cordonniers, tanneurs, potiers, horlogers, etc.

À la fin du XVIIIe siècle, la ville compte environ 6000 habitants.

La ville d'Époque moderne

À partir du XVIIe siècle, les ordres religieux, très présents à Montélimar dès le Moyen Âge, se multiplient. Ils construisent de vastes couvents et occupent une superficie totale de 25 000 m^{2}.

Au XVIIIe siècle, la ville connaît de véritables transformations. Dans un contexte politique apaisé, la ville s'ouvre et les portes sont élargies. Une partie non négligeable de la population agricole quitte alors la ville et part peupler le territoire de la commune.
En 1730, les casernes sont construites et, dès lors, le casernement des soldats ne repose plus sur les habitants.

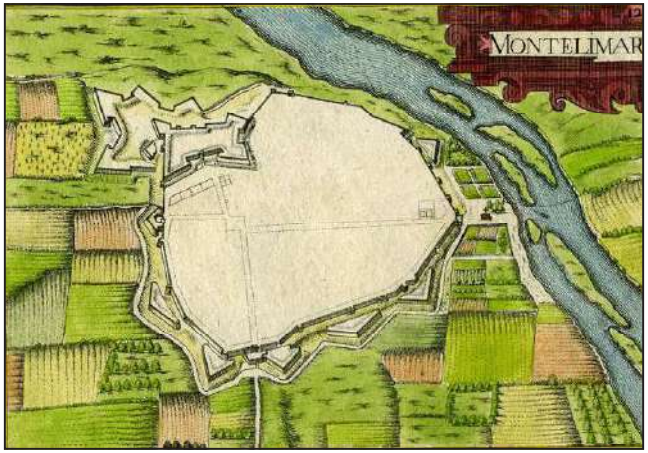

Plan de Montélimar. Tassin, 1660. Source : Archives municipales.

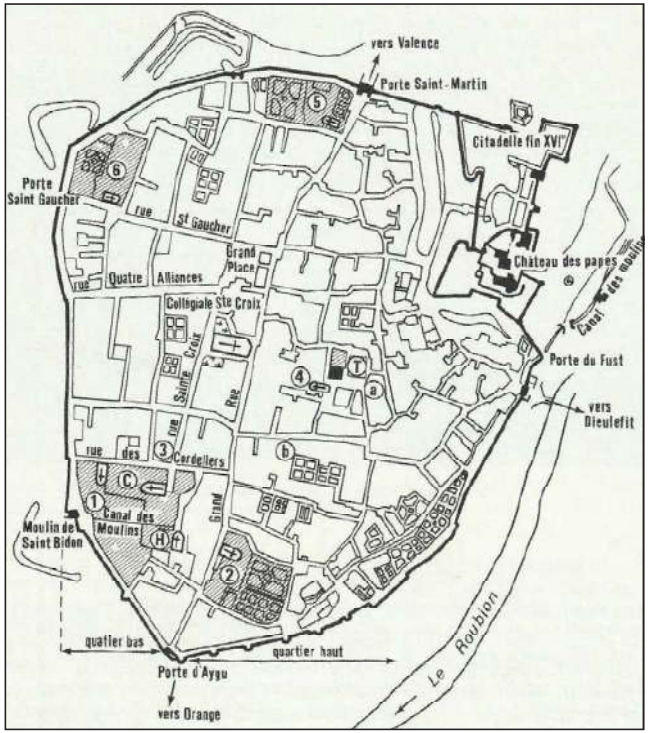

Plan de la ville au XVIIIe siècle, de H. Fr. Orband, in Baumont St., Histoire de Montélimar, Édition Privat, 1992.

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

2.8 L'Époque contemporaine (XIXe-XXe siècle)

Contexte socio-politique et économique

Agriculture et artisanat : les activités économiques première au début du XIXe siècle.

Au début de l'époque contemporaine (première moitié du XIXe siècle), l'artisanat (32 %) et l'agriculture (40 %) constituent les secteurs d'activité privilégiés de l'économie de Montélimar, comme d'une grande partie du territoire français. Même si l'on trouve quelques familles aisées, 44 % des foyers sont non imposés et nombreuses sont les familles qui vivent en ville dont la seule économie est la culture de leurs champs. Au côté des cultures plus traditionnelles (vergers, jardins, céréales, vignes, etc.) et de celle de l'amandier, utile à la confection des nougats, la culture du ver à soie tient une place très importante. Il est à souligner que parmi l'ensemble de ces cultures, seules celles de la vigne et des vers à soie permettent une production excédentaire et donc la vente des surplus, avec le vin et les cocons.

L'industrie

Le XIXe siècle est notamment marqué par un processus d'industrialisation massif des productions. À Montélimar, ce phénomène semble relativement limité et n'a pas fortement marqué le paysage urbain : quelques usines et fabriques s'y sont développées pendant le XIXe siècle, sans que la ville ne connaisse une véritable Révolution industrielle. En lien avec la culture du ver à soie, plusieurs filatures et moulinages sont créées. Mais la crise économique qui s'abat sur le pays au milieu du XIXe siècle entraîne la fermeture de la plupart de ces ateliers et cette industrie périclite définitivement à la fin du XIXe siècle. Le secteur du vêtement tient une place honorable à Montélimar et emploie 1/5e des effectifs industriels en 1880. Ce sont de petites productions qui se traduisent essentiellement par un travail à domicile ou dans de petits ateliers (culottières, modistes, tailleurs, giletières, etc.). À la toute fin du XIXe siècle, se développe par ailleurs une activité de production de chaux (200 ouvriers en 1883) ainsi que de cartonnage (installation de 2 usines, en 1876 et en 1903).

Mais, finalement, l'industrie la plus fructueuse de Montélimar est indéniablement celle de la chapellerie. Elle constitue la première affaire industrielle de la ville de la fin du XIXe siècle. La première entreprise de chapellerie est fondée dans les années 1850 par Alexis Monier. Dans les années 1880, elle emploie près de 1000 ouvriers et ouvrières. Le secteur décline à partir de la fin du XIXe siècle et disparaît de Montélimar en 1926.

Le nougat

La production de nougats est ancienne à Montélimar (Époque moderne, voire avant) et elle prend de l'ampleur tout au long du XIXe siècle et pendant la première moitié du XXe siècle. Sous l'influence des ventes réalisées auprès des voyageurs à la gare, d'Emile Loubet, puis des congés payés, de la démocratisation des vacances et de la RN7, cette production participe à forger une identité - légendaire en grande partie - de la ville. Toutefois, si la production de nougat domine sans aucun doute le secteur de l'industrie alimentaire à Montélimar au milieu du XXe siècle, elle demeure modeste et baisse considérablement avec la construction de l'A7 entre 1966 et 1968.

Le XIXe siècle : entre impératifs modernes et hygiénistes ainsi que d'administration du territoire et d'institutionnalisation des idéaux nouveaux de la République française

L'époque contemporaine, et surtout le XIXe siècle, est par ailleurs marquée par des évolutions urbaines notables. Les constructions et les aménagements publics réalisés entre la fin du XVIIIe siècle et la fin de la Troisième République (1940) sont en effet particulièrement significatifs des profondes mutations que connaît alors la société française et transforment le profil général des agglomérations. Pour répondre aux



Carte postale ancienne : l'usine du quartier de Villeneuve. Collection Patrick Morand.

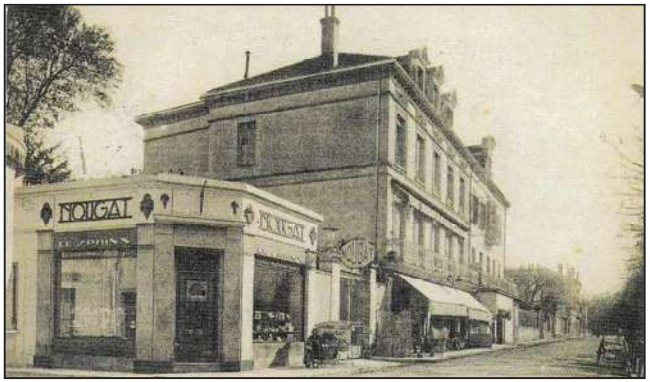

Carte postale ancienne : les Boulevards (collections artistiques « Lux », Lang fil ainé, phot.-édit, Crest), in Morand P. et Ferchiche K., Montélimar d'hier à aujourd'hui, 2000.



Les environs de Montélimart, dressée par le cap. Piales d'Axtrez, imp. de Monrocq (Paris), 1894. Source : BNF.

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

impératifs d'hygiénismes et de modernité d'une société industrialisée qui règnent alors, les villes se voient notamment embellies et sorties de l'insalubrité par l'aménagement d'espaces ouverts, tels les parcs, la percée de boulevards et de promenades, ou encore l'alignement des façades et l'élargissement des rues. Les faubourgs sont également investis par la population aisée qui y voit l'opportunité de quitter le centre historique, noueux et étriqué, pour s'installer dans des demeures et un environnement privilégiés, qui répondent aux impératifs de l'époque. Ces phénomènes sont clairement perceptibles à Montélimar, à travers l'aménagement du parc de la gare par exemple, ou encore le développement du faubourg de la Gare et du quartier d'Aygu.

C'est aussi une période durant laquelle s'institutionnalisent de nouveaux idéaux ainsi qu'une nouvelle identité nationale et politique, celle de la République française. Pour répondre aux besoins de la construction de cette identité nouvelle et équiper le pays, les aménagements et les édifices publics se multiplient et s'uniformisent. Tout en laissant une place aux particularités locales, des typologies d'édifices sont réalisées et modélisées à l'échelle nationale tandis que l'économie de la construction est de plus en plus rationalisée. C'est ainsi que sont élevées, à Montélimar sous l'action d'Emile Loubet notamment, comme dans tout le pays, les édifices propres à la IIIe République, parmi lesquels les hôtels de ville et les écoles sont les plus symboliques. C'est là le reflet de la construction d'une identité nouvelle, celle d'une société et d'un État républicains, de son organisation, des opinions et des passions qui s'y font jour.

L'évolution démographique

Durant le XIXe siècle, la population montilienne passe de 6 000 habitants en 1800 à 12 000 habitants en 1886. La population décroît légèrement au début du XXe siècle pour connaître une progression considérable durant la deuxième moitié du XXe siècle, qui entraîne notamment une forte augmentation du parc du logement. Ainsi, sous le mandat de Maurice Pic, la population augmente de 46 %, passant de 19 000 habitants à 30 000 habitants. Cette augmentation est dû au retour des Français d'Afrique du Nord, à l'arrivée d'une population immigrée venant travailler dans le secteur agricole et dans celui du bâtiment, mais aussi au développement du secteur tertiaire, aux travaux de construction du canal du Rhône et à l'installation du nucléaire militaire et civil qui drainent à la fois des notables et des salariés.

La ville de l'Époque contemporaine

Durant la première moitié du XIXe siècle, Montélimar est un gros bourg, dont les faubourgs sont peu développés. Malgré son statut de sous-préfecture (perdu depuis) et sa place de troisième ville du département (derrière Valence et Romans-sur-Isère), c'est une ville plutôt pauvre, dont le sous-préfet souligne l'état d'insalubrité en 1848. À ce titre, l'ensemble des aménagements progressivement réalisés durant le XIXe siècle, sous l'impulsion des impératifs de modernités et d'hygiénisme alors présents dans la société et de ceux imposés par l'instauration des valeurs républicaines naissantes, vont considérablement améliorer le profil de la ville.

Si des espaces de promenade sont aménagés en périphérie immédiate du centre historique dès le XVIIIe siècle (cf. l'aménagement de promenades plantées de muriers entre 1730 et 1746 au quartier d'Aygu), la ville continue à s'ouvrir tout au long du XIXe siècle. Sur décision de F.-H. Laurans, la démolition des remparts est entreprise en 1837 et dure environ 10 ans. Ces derniers sont progressivement remplacés par de larges boulevards périphériques au médaillon historique et, en 1848, il ne reste des remparts que les portes Saint-Martin et d'Aygu.

En 1854, la ligne de chemin de fer est ouverte et la ville est équipée d'une gare. De façon particulièrement significative pour une ville qui peut être considérée d'un point de vue historique, comme une ville de transit, cette gare, qui borde les boulevards extérieurs, est mise en valeur et directement reliée au médaillon historique par la création en 1857 d'un vaste parc « à l'anglaise » dessiné par l'architecte paysagiste Duvillers, création dont l'initiative revient au maire J.-J. Fleury-Bith. Autre exemple, en 1895, le quai du Roubion, ancien talus notamment rehaussé suite aux inondations de 1840 et 1849, est planté d'arbres afin qu'y soit aménagée une large promenade : « *Les acquéreurs des propriétés vendues par MM. Chabaud ont eu l'excellente idée de s'entendre pour abandonner chacun trois mètres de terrain qui, incorporés aux huit mètres de la digue [...], formeront, quand elles seront plantées d'arbres, des allées très spacieuses, très pittoresque* » (extrait du Journal de Montélimar, décembre 1895, *in* Ferchiche K., *La vie quotidienne à Montélimar au 19e siècle*, 2004).

Outre le parc précédemment évoqué, J.-J. Fleury-Bith, visionnaire en ce qui concerne l'aménagement urbain et le développement des institutions républicaines, est aussi à l'initiative de la construction de l'Hôtel-de-Ville et du Tribunal à l'emplacement de l'ancien couvent. Achevés en 1870, les édifices sont inaugurés par E. Loubet en 1876.

Le XXe siècle se caractérise quant à lui par de nouvelles transformations sous le mandat de Maurice Pic (1959-1977) essentiellement. Comme cela a été souligné précédemment, la population connaît une progression très importante durant cette période et cette forte progression se traduit notamment par une augmentation considérable du parc immobilier ainsi que des infrastructures. C'est par exemple à cette époque que le lycée (inauguré en 1958), les résidences Kennedy et le Mirasol, le siège de Groupama ainsi que l'immeuble du Crédit Agricole et Lyonnais furent construits à l'emplacement du parc de l'hôtel particulier des Chabaud. La vie déborde littéralement de ses limites « historiques », avec une occupation accrue de sa périphérie qui vient répondre aux exigences d'une société nouvelle, à celles d'un confort nouveau et de la consommation de masse (entre autres exemples, le quartier de la Rochelle, route de Valence). Ces changements entraînent



Carte postale ancienne : nouvelle terrasse du Jardin public, in Morand P. et Ferchiche K., Montélimar d'hier à aujourd'hui, 2000.



Carte postale ancienne : la gare.

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

une modification profonde du profil urbain de la ville, mais aussi de sa sociologie et de ses fonctions, sans compter que la construction de l'A7 (1966-1968) prive Montélimar du transit ancestral des voyageurs remontant et descendant la vallée du Rhône.

Finalement, durant cette période, les principales transformations ont lieu autour du médaillon historique.

Le développement des faubourgs

S'il ne reste quasi rien des remparts de la ville au début du XIXe siècle, pour autant l'habitat ne déborde guère de l'enceinte de médaillon historique à cette époque. Le cœur de la ville conserve la majorité de la population.

Les faubourgs alors habités sont ceux qui peuvent considérés comme « historiques », c'est-à-dire les zones qui s'étendent le long de la route, au nord et au sud de la ville et qui ont pu connaître des occupations anciennes (antiques, médiévales), dont il ne demeure toutefois aucune trace. Il s'agit du faubourg Saint-James au sud qui a notamment accueilli le prieuré d'Aygu et du faubourg Saint-Lazare au nord, où on par exemple été retrouvés les vestiges des thermes romains des Catalins. Après une période d'abandon, ces faubourgs sont progressivement investis. Au XIXe siècle, ils accueillent une population plutôt pauvre ainsi que des édifices modestes.

Avec l'augmentation progressive de la population de Montélimar, les faubourgs connaissent une importante progression durant la seconde moitié du XIXe siècle essentiellement, et notamment à l'est et l'ouest de la ville. Ainsi, se développent les faubourgs du Pont-de-Pierre et du Pont-de-Bois avec le quartier du Roubion, le quartier Saint-Didier, l'avenue d'Aygu, tandis que les quartiers de la Gare et du Pêcheur commencent à naître. Voici ce qu'il en est dit dans le *Journal de Montélimar* en octobre 1876 : « *Le mouvement qui porte une partie de notre population extra-muros, s'accentue d'année en année. Avant la création du chemin de fer, le quartier occupé par la gare n'était qu'un vaste désert. Aujourd'hui, il tend à devenir un de nos faubourgs les plus peuplés. Des constructions s'élèvent chaque jour sur ce point. Nous sommes heureux d'ajouter qu'elles diffèrent essentiellement, par leur élégance architecturale et par le confort de la distribution intérieure des bâtiments à l'aspect un peu rural qui avoisine les autres parties de la ville. Si nous sommes bien informés, l'administration municipale aurait décidé que ce faubourg, quoique de création récente, ne devait rien avoir à envier aux plus anciens ; sous le rapport de l'éclairage, la compagnie de gaz se disposerait à y établir des conduites et à installer un réverbère à l'angle d'une des maisons nouvellement construites* » (*in* Ferchiche K., *La vie quotidienne à Montélimar au 19e siècle*, 2004).

Un exemple particulier : le développement du quartier d'Aygu

Le développement urbain du quartier d'Aygu est relativement récent au regard de l'histoire de la ville. Les bâtiments visibles aujourd'hui, dont l'organisation et le profil demeurent bien conservés, ont commencé à être édifiés à la toute fin du XIXe siècle et se sont multipliés durant la première moitié du XXe siècle, pour la partir est du quarter (quartier du Roubion), et après la 2de guerre mondiale pour la partie ouest.

Au fil des siècles, cet espace principalement constitué de terres gagnées sur les eaux, cultivées ou laissées à l'abandon, a eu différentes fonctions. En effet, il a notamment accueilli un hôpital au début du XVIe siècle ainsi que des cabanes en bois dans la prairie de Ratapeur (partie ouest du quartier), au sein desquelles étaient installés les pestiférés afin de limiter la propagation de la peste au sein de la ville aux XVIe et XVIIe siècles. Durant la première moitié du XVIIIe siècle, Baltazar Peytier, succédé par son neveu Rigaud de L'Isle, y fît aménager un canal partant de l'ancien pont de Fust et allant jusqu'au Meyrol pour faciliter l'irrigation des terres (années 1730), ainsi que des allées plantées de muriers de part et d'autre de la Grande Route/Route Royale pour embellir la ville et offrir des lieux de promenade aux habitants (1746 pour la deuxième). Ces aménagements ont certes été bénéfiques au quartier, mais c'est à la famille Chabaud que l'on doit le véritable développement de ce dernier. Jean-Pierre Chabaud s'installe à Montélimar en 1758 comme maître de poste, y construit des écuries et une auberge quartier d'Aygu, puis, en 1768, l'auberge-relais l'Auberge de Monsieur qui deviendra par la suite le Relais de l'Empereur, encore visible place d'Aygu. Il s'agit d'un ensemble caractéristique de postes à chevaux de l'ancien régime.

Au regard de la fonction de Montélimar à l'échelle régionale (une ville étape incontournable), au regard également de la position du relais (en bordure du Roubion, à proximité immédiate du gué, puis du pont de pierres), la famille Chabaud n'eut aucun mal à faire prospérer l'établissement, de génération en génération, jusqu'en 1927.



Carte postale ancienne : l'avenue d'Aygu, in Morand P. et Ferchiche K., Montélimar d'hier à aujourd'hui, 2000.



Carte postale ancienne : Le théâtre (L.L.).



Carte postale ancienne : l'église Sainte-Croix et les halles (L.L.).

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

Depuis l'installation de la famille Chabaud quartier d'Aygu et jusqu'à la fin du XIXe siècle, le quartier est ainsi resté quasi nu de construction, à l'exception de l'Hôtel particulier et des édifices nécessaires au fonctionnement du relais de poste (écurie, auberge, etc.). Le quartier d'Aygu a commencé à se construire dès lors que la famille Chabaud a entrepris de vendre des lots de terre, entre l'actuelle avenue d'Aygu et le Roubion à partir de la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle. Ces lots de terre ont été vendus à une population aisée qui, conformément à l'essor des maisons individuelles qui caractérisent cette époque, y a construit des villas, hors les murs de la ville et en bordure de la rivière, c'est-à-dire dans un cadre qui vient à la fois répondre à des impératifs d'ordre esthétique (cadre de vie) et hygiéniste. Les quais du Roubion sont aménagés en 1895 et plantés d'arbres (cf. *supra*).

La partie ouest du quartier se développe, quant à elle, après la Seconde Guerre mondiale, dans les années 1950 et 1960. L'hôtel particulier de la famille Chabaud (achevé au début de la deuxième moitié du XIXe siècle) se trouvait jusque-là entouré d'un vaste parc arboré. Durant cette époque, le parc fut découpé en lot, vendu, puis le lycée (inauguré en 1958), les résidences Kennedy et le Mirasol, le siège de Groupama et l'immeuble Chabaud (Crédit Agricole et Lyonnais) y furent progressivement construits, tandis que l'avenue Kennedy fût percée.

L'ère Loubet : l'empreinte urbaine de la IIIe République

Maire de la ville entre 1870 et 1899, député de la Drôme, sénateur, président du conseil, puis président de la République entre 1899 et 1906, E. Loubet mène une véritable politique de développement de la ville, poursuivant les mouvements engagés par ses prédécesseurs, à l'instar de J.-J. Fleury-Bith par exemple. Fidèle aux idéaux républicains de son époque, cette politique de développement de la ville passe aussi par la construction de nombreux édifices publics, quitte à endetter la ville. C'est ainsi que Montélimar se dote progressivement d'une halle ouverte, d'un théâtre et d'une bibliothèque, ainsi que de 4 écoles (2 pour les garçons et 2 pour les filles), tandis que l'hôpital se voit agrandi. Il est par ailleurs à l'initiative de la construction du pont Eiffel et de la ligne de tramway qui relie Montélimar à Dieulefit : « le Picodon ».

Quitte à endetter la ville et malgré ses absences liées à ses mandats au sommet de l'État, E. Loubet a ainsi participé fortement à améliorer la ville et à soutenir son développement à la fin du XIXe siècle.



Vue aérienne du centre-ville avant la seconde Guerre Mondiale

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

3/ ANALYSE PAYSAGÈRE

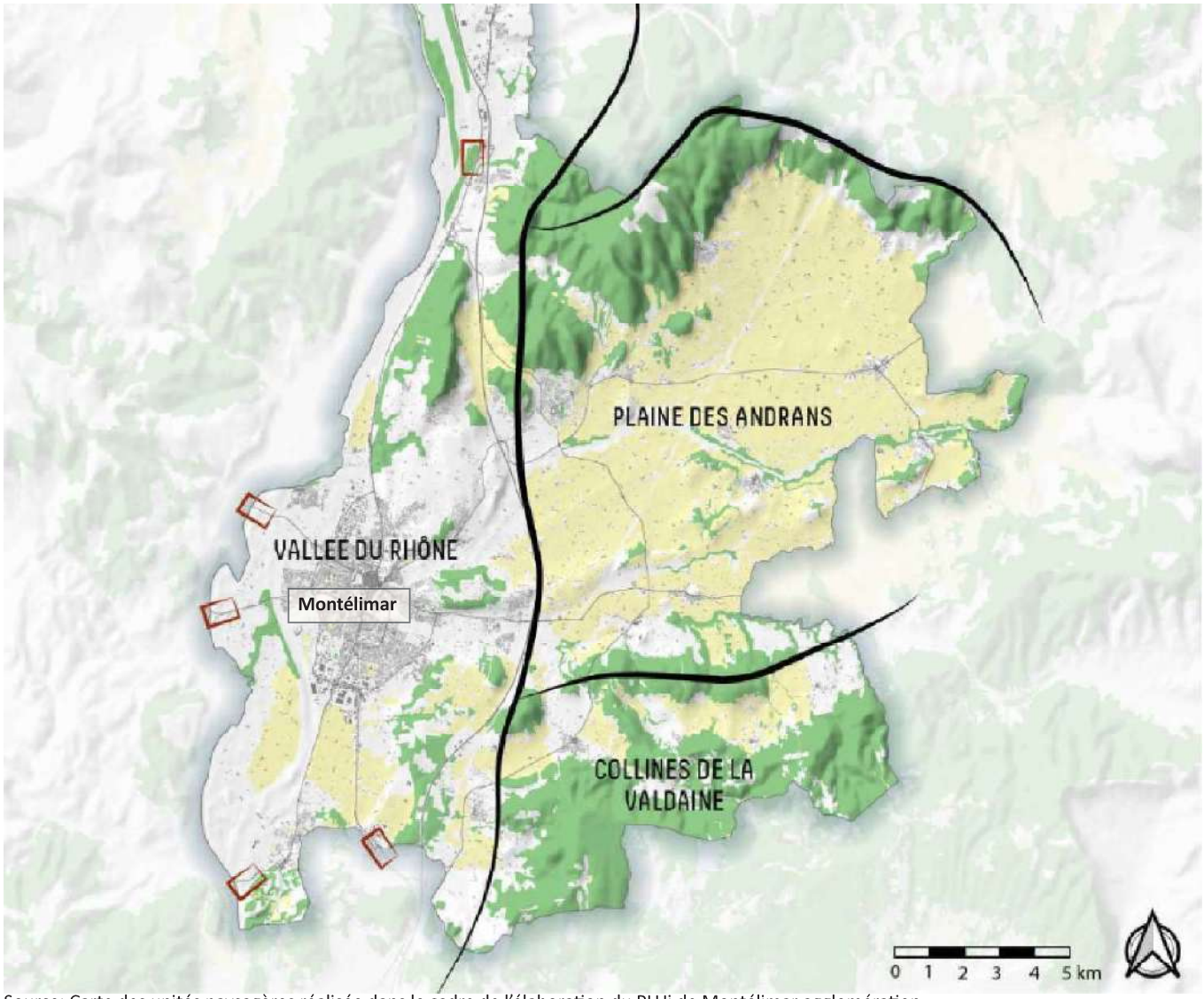

Source: Carte des unités paysagères réalisée dans le cadre de l'élaboration du PLUi de Montélimar agglomération

Limites de l'unité paysagère
PLAINE Nom de l'unité paysagère
Forêt
Espace agricole
Bâti
Principales portes d'entrée du territoire

A l'échelle de l'agglomération la ville de Montélimar se situe dans la vallée du Rhône correspondant à la partie la plus urbanisée du territoire.

Cette unité paysagère, qui s'inscrit sur une topographie relativement plane, est marquée par une forte empreinte urbaine souvent très décousue.

Par ailleurs, c'est au sein de cette entité que se concentre l'essentiel des infrastructures (nationale 7, autoroute A7, TGV, lignes électriques) et des espaces urbanisés du territoire (avec la ville centre, Montélimar).



L'autoroute A7 Lyon/Marseille au droit de Montélimar. L'autoroute n'offre pas de co-visibilitées avec la ville de Montélimar



La centrale nucléaire de Cruas très marquante depuis la plaine demeure invisible depuis Montélimar



Une plaine autrefois très agricole sur laquelle s'étire un paysage horizontal peu qualitatif constitué de zones de chalandise, et zones commerciales, traversées par la route nationale 7

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

3.1 Une ville façonnée par un relief et une confluence

Une ville de confluence

Une ville implantée à la confluence de deux cours d'eau le Roubion et le Jabron. Cette présence très forte de l'eau en regard de la ville d'origine médiévale apporte une qualité urbaine très importante, notamment le long du quai du Fust sur la façade est de la ville.

Des reliefs discrets mais qui conditionnent l'implantation de la ville

- Une ville implantée à l'extrémité sud d'un petit plateau «de Narbonne» sur lequel est établi la citadelle de Montélimar offrant des vues spectaculaires sur la plaine et sur la ville.

- Une plaine cadrée à l'ouest par le Rhône et à l'est par de petits plateaux (plateau de Narbonne, de Géry et de Bondonneau) entrecoupés par le réseau hydrographique : Le Roubion et le Jabron.

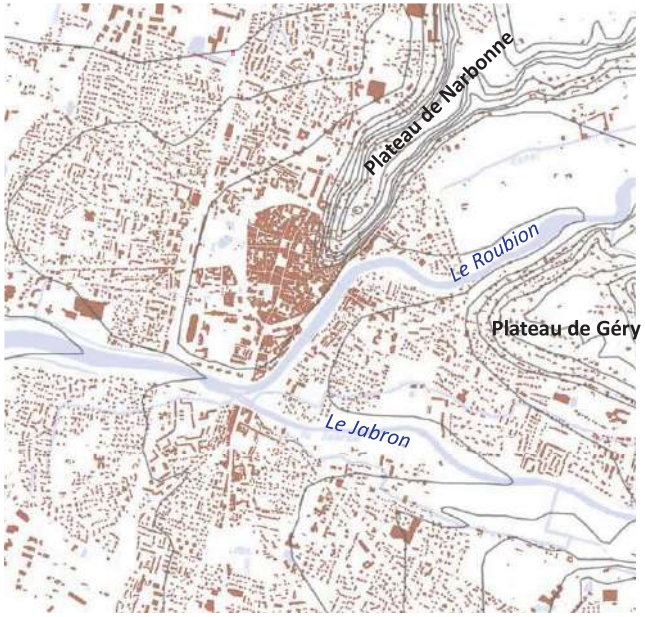

Une plaine urbanisée mais qui conserve un rapport important au socle géologique: les plateaux, et les cours d'eau torrentiels méditerranéens en relation avec l'urbanité de Montélimar.

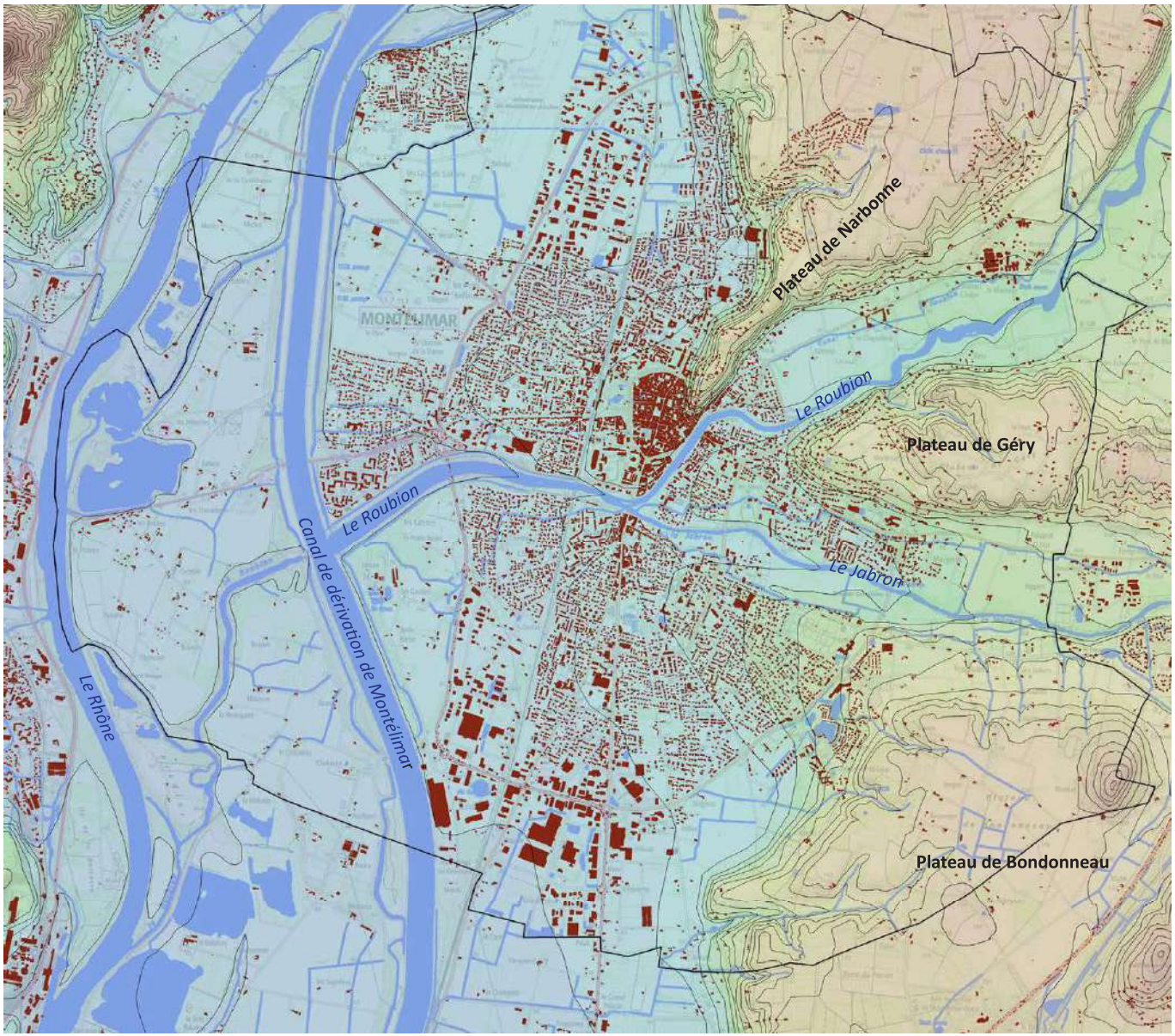

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

Une ville point focal au centre de la plaine alluviale

Au cœur de cette vaste plaine alluviale, malheureusement devenue peu lisible en raison d'un urbanisme décousu, émerge la silhouette de Montélimar adossée au coteau de Narbonne et longée par le Roubion. Ces éléments de géographie (relief et cours d'eau) complété par l'homogénéité de la ville historique, tenue par des alignements de platanes et les masses végétales du tour de ville permettent d'offrir un cadre et des repères paysagers qui conservent la lisibilité géographique, urbaine et paysagère de la ville dans un contexte urbain très chaotique.



La ville depuis le château des Adhémars

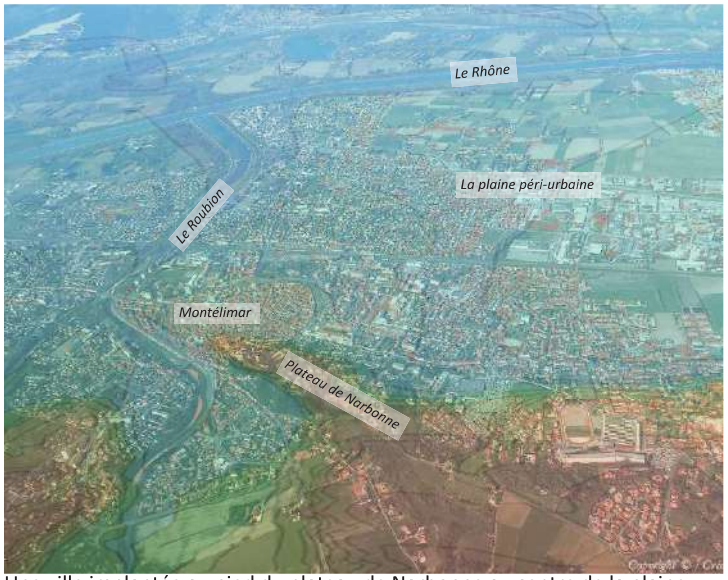

Une ville implantée au pied du plateau de Narbonne au centre de la plaine fluviale



La ville et le château des Adhémars depuis le clocher de l'église des Carmes



La silhouette de la ville depuis les berges du Roubion

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

- **L'éperon de la citadelle, seul relief de la ville :**

Cette extrémité de plateau offre un écrin boisé d'arrière-plan à l'ensemble de la ville de Montélimar en constituant le seul relief visible depuis la ville.

Les essences constituées de chênes, de pins et surtout de cèdres de l'Atlas renforcent fortement cette ligne d'horizon, point de repère et perspectives de nombreuses rues de Montélimar.

L'éperon de la citadelle offre également un belvédère exceptionnel sur la ville de Montélimar surplombée au loin par les collines ardéchoises.



La citadelle vers 1836 - Cassien Victor, Debelle Alexandre, Album du Dauphiné, ou recueil de dessins, de sites, villes, bourgs, églises, châteaux et portraits, tome II, Grenoble : Ed. des 4 Seigneurs

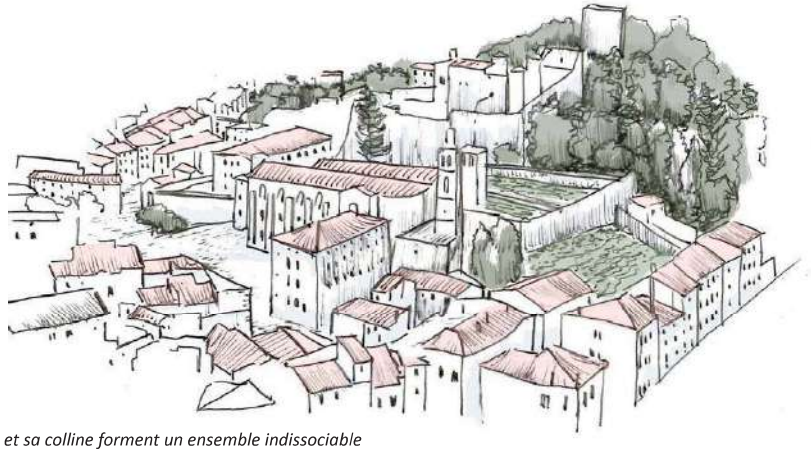

La ville et sa colline forment un ensemble indissociable



Un relief qui se fond dans la ville de Montélimar



Un relief modeste mais essentiel dans la lecture de la ville

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

Une colline à la fois ligne d'horizon et belvédère sur la ville :

Seul élément de relief dans la ville de Montélimar, la colline domine la ville d'environ 40 mètres seulement. Toutefois la présence du château des Adhémars d'une part et la présence d'arbres imposants (cèdres de l'atlas) d'autre part donne à ce relief pourtant modeste une très forte présence dans la ville.

- Depuis la colline, quelques points de vue discrets s'ouvrent au travers des frondaisons sur la ville cadrée par les reliefs ardéchois en arrière-plan.
- Depuis la ville, la colline constitue souvent une ligne boisée discrète servant d'horizon et de point de repère dans la ville.
- Enfin depuis la rive gauche du Roubion, la relation entre la rivière, le quai du Fust, le château et la colline dessine une silhouette urbaine très remarquable.



Vue sur Montélimar depuis l'extrémité de la colline



La colline d'arrière plan depuis les rives de Roubion, surmontée par un boisement de cèdres de l'Atlas



Depuis la rive gauche du Roubion, la silhouette emblématique de Montélimar



Quartier d'Aleyrac le long du Roubion



La silhouette de la ville depuis les berges du Roubion



Un relief qui se fond dans la ville de Montélimar

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

3.2 L'eau dans la ville, une image de nature et un espace public très qualitatif

La position de la ville à la confluence du Jabron et du Roubion apporte une qualité paysagère remarquable au sud et à l'ouest de la ville. De régime torrentiel, ces deux cours d'eau ont dû être canalisés pour protéger la ville des nombreuses inondations. Néanmoins, au cœur du lit majeur de ces deux rivières, des espaces de promenade, de jardin et de nature ont été ménagés conférant une remarquable qualité paysagère à l'ensemble.

En surplomb, les quais du Fust ont été aménagés en promenade belvédère au cours du XIXe siècle lors de la démolition des remparts. La promenade est agrémentée d'alignements de platanes. Toutefois, les rehaussements successifs des remparts suite aux crues et le caractère très routier du quai coupent le rapport étroit de la ville avec la rivière. **La reconquête de ces quais constitue un enjeu urbain important.**



Le quai du Fust devenu très routier. Les parapets coupent la ville de sa rivière malgré le système de promenade «suspendue».



Le «quai-promenade» du Roubion



Le Roubion le long du quai du Fust



Le Roubion le long du quai du Fust







Paysage de confluence entre le Jabron et le Roubion



Paysage de confluence entre le Jabron et le Roubion, un morceau de nature et un espace public au coeur de la ville

Les inondations de 1840 et 1849 qui ont imposé le relèvement des parapets.

La relation forte de la ville avec ces cours d'eau «naturels» non maîtrisés offre des espaces de nature en ville et un rythme lié aux évolutions rapides du débit du cours d'eau.

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

3.3 L'eau et sa maîtrise à l'origine du développement artisanal et industriel de Montélimar

L'eau, maîtrisée sous la forme de canaux principalement à partir des XVIIe et XVIIIe siècles, a permis «l'industrialisation de la plaine» qui a profondément marqué la ville de Montélimar (moulins, ateliers, fabriques, artisanats) par le détournement des cours du Jabron et du Roubion.
Le territoire accueille ainsi des moulins à blés, moulin à soie, moulin à draps, moulin à huile, moulin à Tan, moulin à chocolat, scierie, marbrerie, tanneries... toutes activités nécessitant la force motrice hydraulique.

Ces premiers canaux «proto-industriels» seront complétés à partir du XVIIe siècle par des canaux d'irrigation de la plaine. Il s'agit, la plupart du temps, de dérivations secondaires partant des canaux des Moulins le plus souvent sous la forme de fossés ou de simples rigoles.

En outre, ces canaux ont permis, malgré le relatif déclin de l'artisanat dans la seconde moitié du XXe siècle de maintenir une agriculture importante grâce à l'irrigation ainsi rendue possible.

Dans la traversée de la ville de Montélimar, à partir du XVIIIe siècle, les canaux dans la traversée de Montélimar sont recouverts de voutes maçonnées. Néanmoins en 1906, il restait encore 13 mètres de canal à ciel ouvert.



Canal des Moulins aujourd'hui voutés



Le canal de secours sur le site de l'ancienne gendarmerie

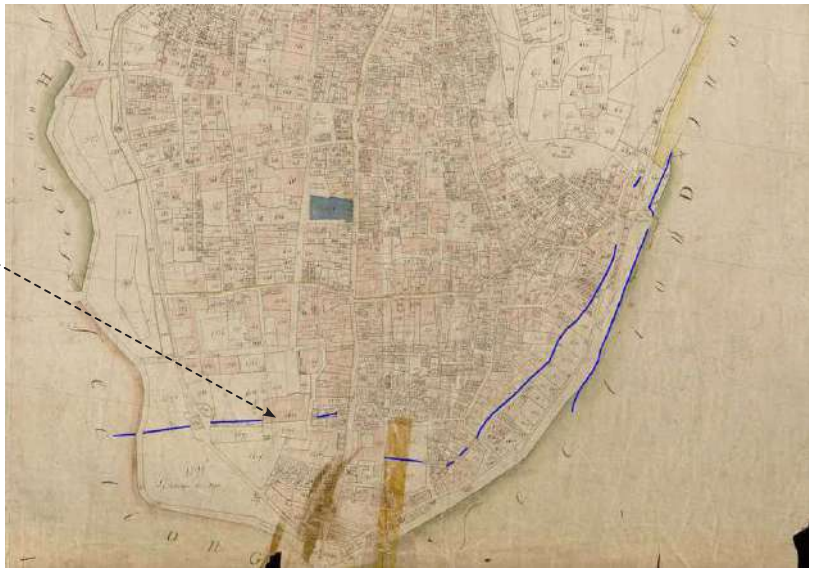

Repérage des canaux aériens sur le cadastre napoléonien



Vestige de canal à ciel ouvert rue de Villeneuve



Rue Pée de Colas, sous laquelle passe l'un des canaux de la ville: une matérialisation du canal serait peut être une piste de requalification?

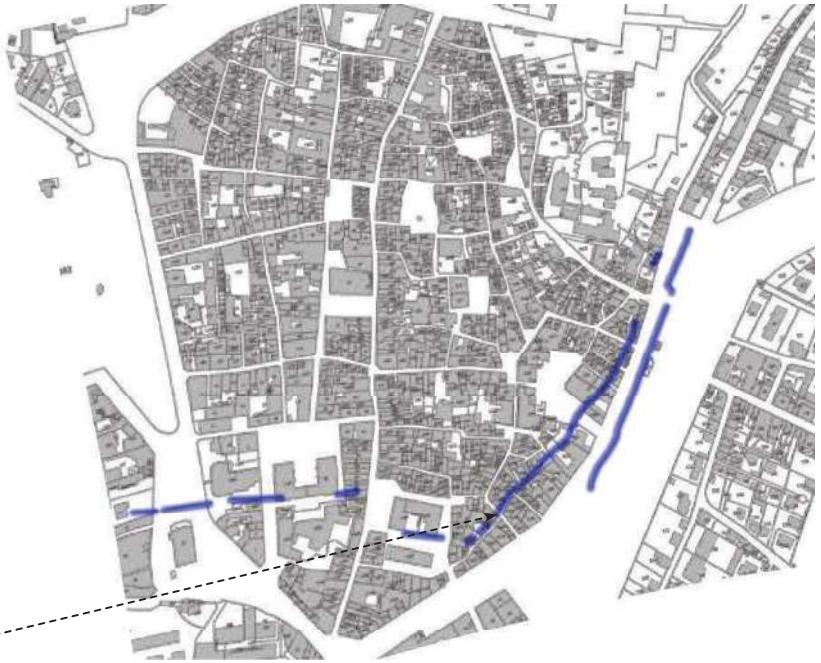

Les canaux aériens présents au début du XIXe siècle reportés sur le cadastre actuel

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

3.4 Une ville dense aux abords très végétalisés: un atout paysager et bioclimatique



La générosité des espaces végétalisés autour du centre ancien (esplanade, parc public, jardins de la citadelle, alignement de platanes, lits du Roubion et du Jabron...) outre leur intérêt paysager et urbain, offre des îlots de fraicheur en été.

A l'inverse, le **centre ancien contraste avec ces abords** : Montélimar est une ville fortement minéralisée où rares sont les places avec une forte couverture végétale.
Sur une surface globale de 240 000 m², seulement une dizaine d'îlots publics sont arborés.
Les autres zones repérées en vert clair appartiennent au domaine privé.

La **forte minéralisation** des centres impact le confort estival en accentuant le **phénomène d'ilot de chaleur**. Ce phénomène est de plus en plus problématique avec l'augmentation des récurrences des épisodes caniculaires.





Les boisements du parc du château

- Parc
- Arbres sur placette publique (non représentatif à l'unité)
- Arbres sur l'espace privé
- Le Roubion / Le Jabron
- Espaces minéralisés dans le centre

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

3.5 Un rôle essentiel de la végétation dans la lecture de la ville

La ceinture constituée d'éléments paysagers entourant la ville de Montélimar permet de conserver une lecture forte de l'unité urbaine :

- A l'est et au sud le cheminement du Roubion accueillant, dans son lit majeur, un vaste espace public naturel surmonté par les quais du Fust soulignés par un alignement de platanes denses.
- A l'ouest, l'esplanade Marre Desmarais prolongée par le jardin de la gare qui enserre la ville dans une trame végétale relativement dense
- Au nord la colline d'arrière-plan qui «ferme» la ville et lui donne son échelle

Ces éléments paysagers structurent et tiennent fortement la ville malgré une urbanisation souvent chaotique de la plaine.

En effet, aux quatre points cardinaux, la ville confronte encore des espaces à dominante végétale permettant de mettre à distance les extensions urbaines très importantes opérées dans la plaine.

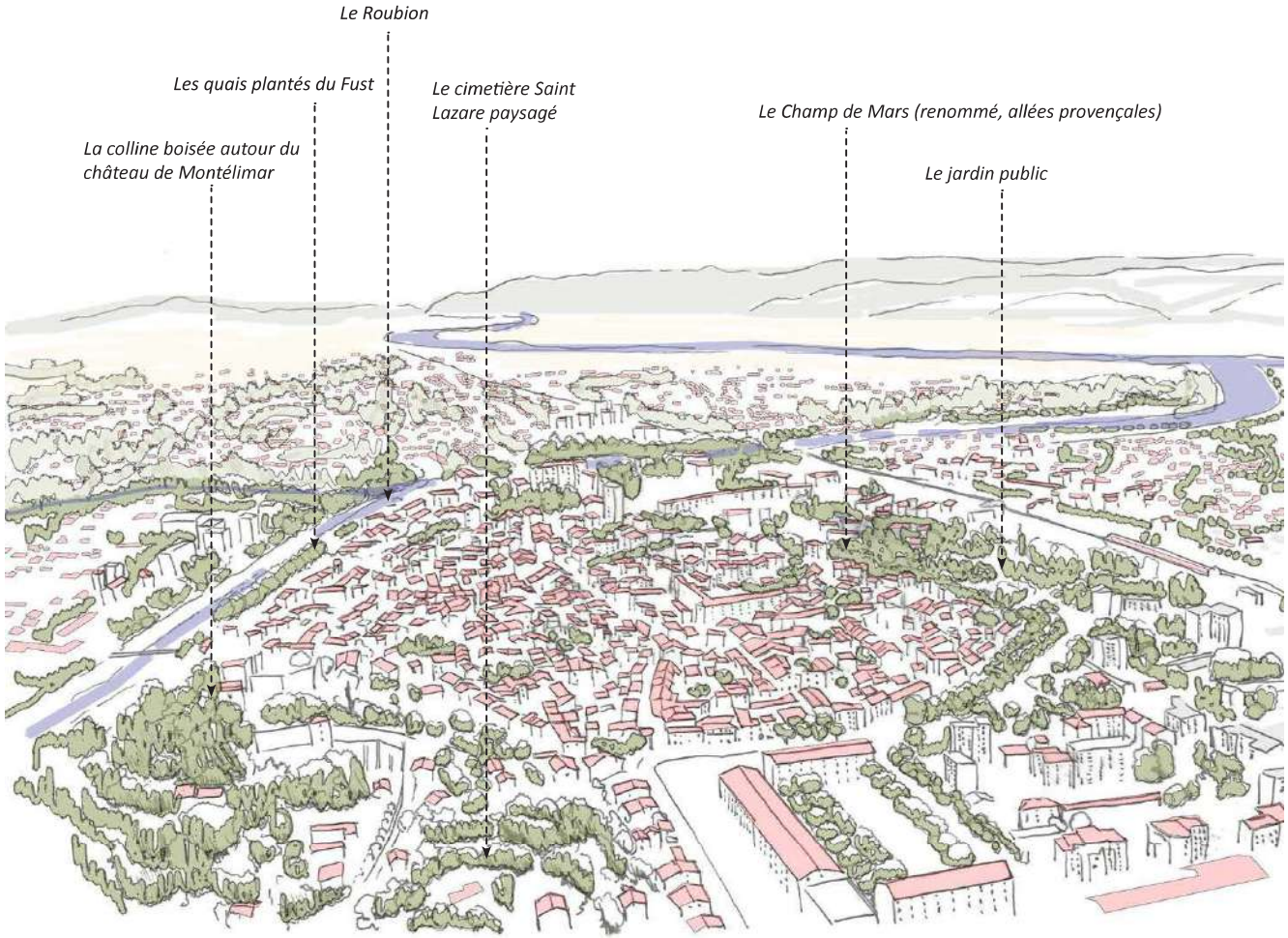

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

4/ ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE

4.1 L'expansion de la ville et ses différents secteurs

La ville de Montélimar est restée contenue dans le périmètre de son enceinte jusque très tardivement. La campagne est occupée par de nombreuses fermes mais aucun hameau, les domaines plus importants se situant sur la partie Est du territoire, à l'abri des crues du Rhône.

Les premières extensions urbaines hors les murs n'apparaissent qu'à partir du second quart du XIXe siècle le long de la route nationale : au nord, avec le développement limité du faubourg Saint-Lazare et sur la rive sud du Roubion avec le développement plus conséquent du faubourg Saint-James.

La seconde moitié du XIXe siècle verra l'urbanisation importante de la périphérie proche du centre avec le développement du quartier de la gare notamment puis au-delà, s'implanteront de nombreuses villas et petites fabriques.

Montélimar s'est ensuite développée de manière importante et diffuse. En effet, les ouvrages hydrauliques sur le Rhône ont permis de canaliser son lit et de protéger des crues de vastes secteurs au sud et à l'ouest, qui ont été largement urbanisés sous la forme de lotissements pavillonnaires et de zones d'activités. Des quartiers de grands ensembles ont également vu le jour, notamment pour accueillir les rapatriés d'Algérie. La plus grande partie de la ville est donc formée de quartiers largement monofonctionnels, délimités par les principales routes et infrastructures particulièrement concentrées dans la vallée du Rhône (voie ferrée, canal du Rhône, RN7, A7,...).

On a donc autour d'un centre ancien dense et d'extensions faubouriennes limitées, un urbanisme périurbain dont la progression a seulement été empêchée et limitée par les zones inondables, agricoles ou naturelles formant une couronne en périphérie du territoire communal. Le développement urbain au nord a été plus restreint et lâche du fait d'une agriculture plus morcelée et des contraintes topographiques plus prononcées.

La RN7 a été déviée en dehors du centre-ville et parcourt un paysage horizontal peu qualitatif constitué de zones de chalandises et commerciales avec un effet d'entrée de ville très marqué. Les principaux flux et perceptions de Montélimar sont aujourd'hui détournés du centre qui a été progressivement marginalisé au sein l'agglomération.

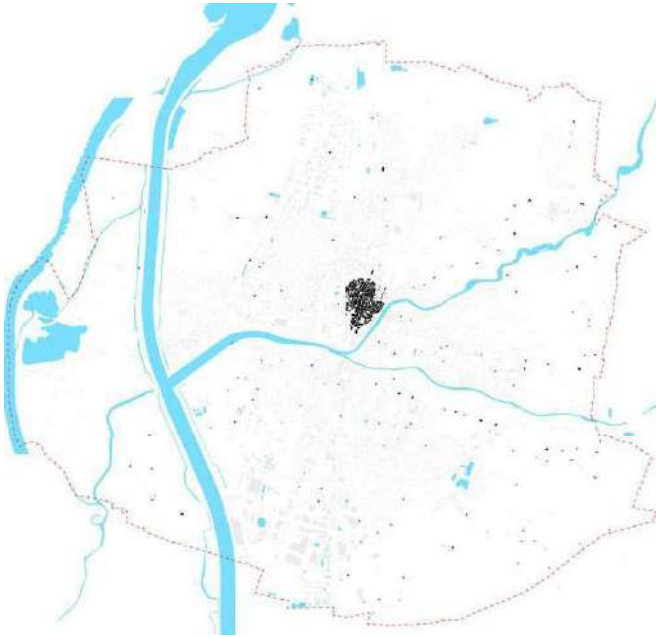

Bâti présent sur le cadastre de 1811

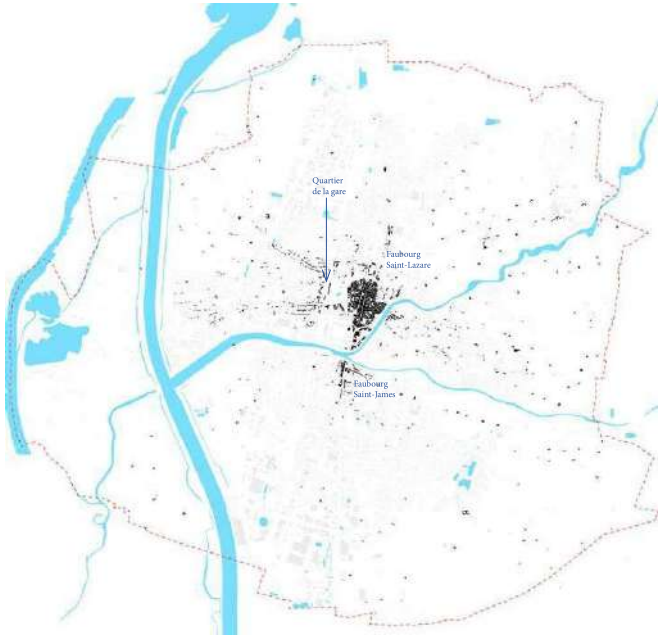

Bâti présent sur la photo aérienne de 1932

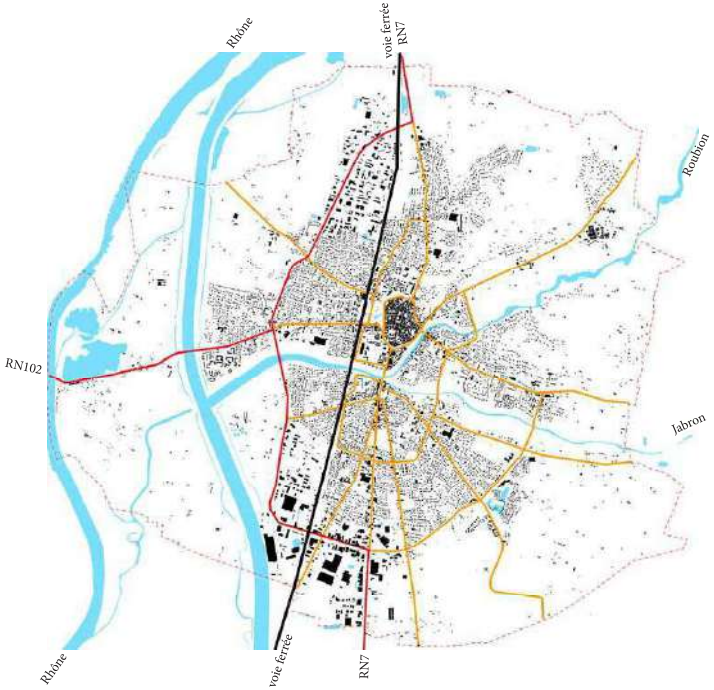

Bâti actuel

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

4.2 La morphologie urbaine du centre ancien

Le tissu urbain d'aujourd'hui est le résultat de son évolution historique par stratification, extension ou remembrement. Le centre ancien de Montélimar se caractérise par une organisation urbaine relativement régulière (viaire et parcellaire) laissant supposer un degré important de planification et de réorganisation importante du foncier.

Pour le centre ancien, l'urbanisation s'est développée dans l'espace délimité par l'enceinte fortifiée. On constate tout d'abord une grande permanence du tracé viaire qui détermine les îlots puis du parcellaire qui façonne le bâti en élévation. La trame des rues principales est fixée dès l'Antiquité (notamment la rue Pierre Julien correspondant à la Via Agrippa) et l'emprise générale de la ville avec ses rues et ses îlots actuels sont issus de la période médiévale.

La trame parcellaire est l'élément structurant de la ville d'aujourd'hui et qui a généralement perduré au fil des siècles. Plus durable que le bâti lui-même, intégralement remanié, le droit de propriété assure une grande permanence à la trame urbaine.

Cette division parcellaire dans le centre ancien (partie intramuros) est très proche de ce qu'indique le cadastre napoléonien, elle-même héritée en grande partie de la trame médiévale qui se caractérise par un parcellaire lanièré et étroit. Certaines parcelles plus larges mais qui restent insérées dans la trame urbaine générale témoignent d'un processus de remembrement, par réunion de plusieurs parcelles pour permettre la constitution d'hôtels urbains aux XVIIe et XVIIIe siècles .

Un certain nombre de rues ont toutefois été profondément modifiées suite à des opérations d'alignement, réalisées suivant un plan réalisé dans le deuxième quart du XIXe siècle. Ainsi, la parcellaire antérieur est généralement maintenu mais de nouvelles façades sont construites en retrait. C'est parfois l'occasion d'intervenir plus largement avec la démolition de plusieurs bâtiments et la reconstruction d'un immeuble de rapport.

En périphérie, la démolition des remparts va permettre la réorganisation des îlots et la création des boulevards de ceinture avec l'implantation d'immeubles de rapport.

Par endroit, la démolition d'îlots entiers pour la réalisation d'opérations urbaines plus ou moins importantes a conduit à remembrer totalement le parcellaire pour la construction de nouveaux bâtiments ou espaces publics :
- dès le XIXe siècle : la construction de l'hôtel de ville et de la place Emile Loubet, la mairie annexe et la place Léopold Blanc, la halle au grain au sud de la collégiale, les agrandissements de la place du Marché et des Clercs ;
- durant la seconde moitié du XXe siècle : les parkings rue du Bourgneuf, impasse de la Juiverie, Aleyeac ou des équipements tels que la poste, l'auditorium, des opérations de logement rue Chrétien, rue Cuiraterie, rue Tourvieille.

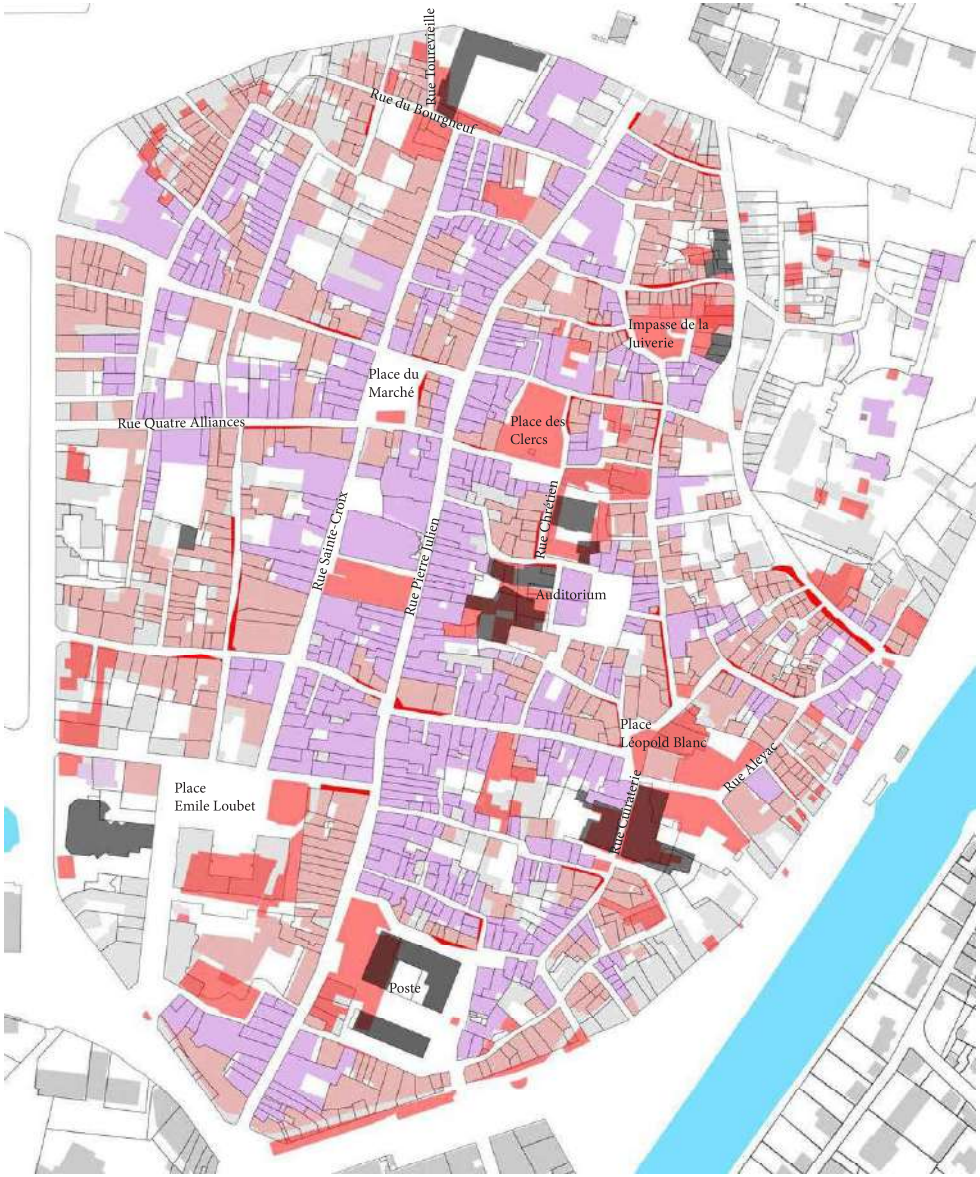

Légende

- Tissu urbain proche de son état de 1811
- Tissu urbain modifié depuis 1811
- Tissu urbain démoli depuis 1811
- Alignement réalisé au XIXe siècle
- Tissu urbain récent (depuis 1980)

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

Croissance de la ville : rôle des ouvrages militaires et des emprises religieuses

Parmi les éléments structurants pour l'évolution de la ville, on retrouve les deux enceintes médiévales qui ont défini une emprise très importante pour l'époque (une trentaine d'hectares) et déterminé une structure radioconcentrique ainsi que les enclos des établissements religieux, implantés dès le XIIIe siècle, qui occupèrent de vastes espaces au sud et au centre de la ville.

Deux enceintes distinctes se sont succédées, la première des XIIe et XIIIe siècles, la seconde, initiée dès l'année 1374 par l'aménagement de fossés. Quatre portes principales ouvraient suivant les directions cardinales : la porte Saint-Martin au Nord, la porte d'Aygu au sud, la porte du Fust à l'Est et la porte Saint-Gaucher à l'ouest.

Au XIIIe siècle, les remparts étaient doublés par des fossés remplis d'eau, voire bordés par des canaux qui alimentaient des moulins dont celui de Bidon édifié contre le rempart et fortifié en 1281. Les travaux de la seconde enceinte eurent lieu entre 1379 et 1395, les portes et un certain nombre de tours seront construites progessivement.

Les quartiers situés à l'est, au pied du château des Adhémar de Rochemaure présentent un parcellaire particulièrement morcelé, témoignant des secteurs les plus densément peuplés au Moyen Âge. Le long des rues principales orientées Nord/Sud, qui traverse le centre de la ville, l'implantation très ancienne du bâti s'insère dans des parcellaires plus régulières et plus larges, probablement remaniées. Enfin, à l'ouest et au sud, dont on sait que ces secteurs correspondaient à des surfaces essentiellement cultivées, le parcellaire correspond à des emprises plus vastes et régulières. On a donc une distinction est/ouest relativement marquée, qui a largement été déterminée par l'emplacement des lieux de pouvoir.

C'est dans la seconde moitié du XIXe siècle que le réseau de remparts connaît un démantèlement presque complet, pour laisser place à de larges boulevards, d'où naissent les faubourgs. En 1895, le quai du Roubion, ancien talus notamment rehaussé suite aux inondations de 1840 et 1849, est planté d'arbres afin qu'y soit aménagée une large promenade (extrait de «Montélimar, ville fortifiée au Moyen Âge»).



Lods Bernard,
d'après le plan de la ville dressé par J.-J. Bro géographe en 1768

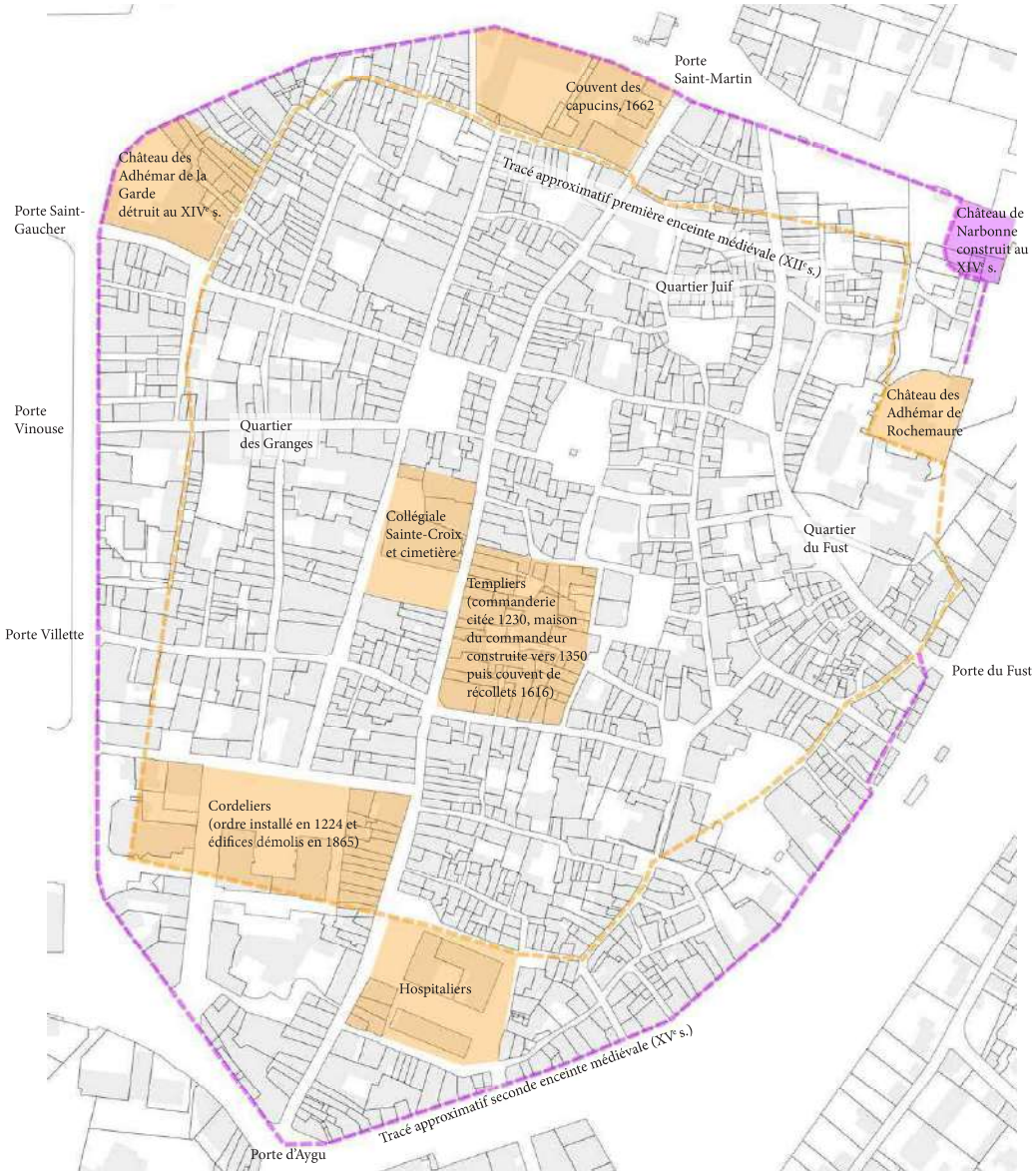

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE



Dessin à la plume de Jean de Beins, ingénieur militaire, vers 1610 (collection privée)

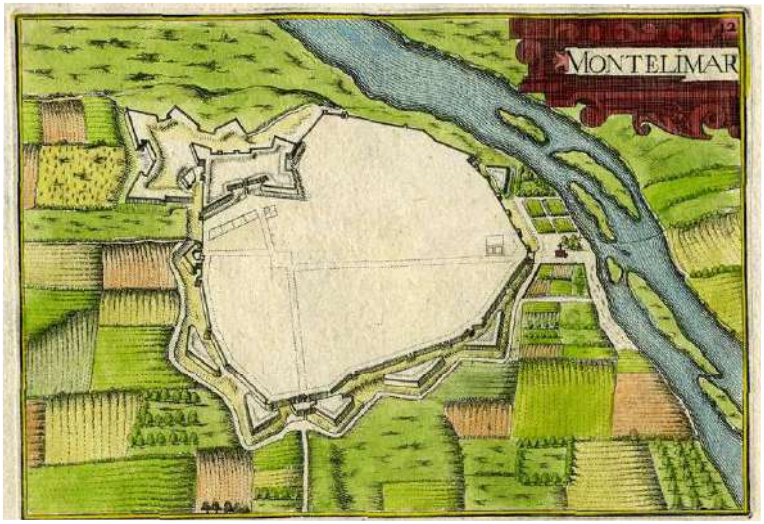

Plan gravé aquarellé des fortifications de la ville de Montélimar par Nicolas Tassin, vers 1636 (Fonds iconographique des Archives municipales de Montélimar)

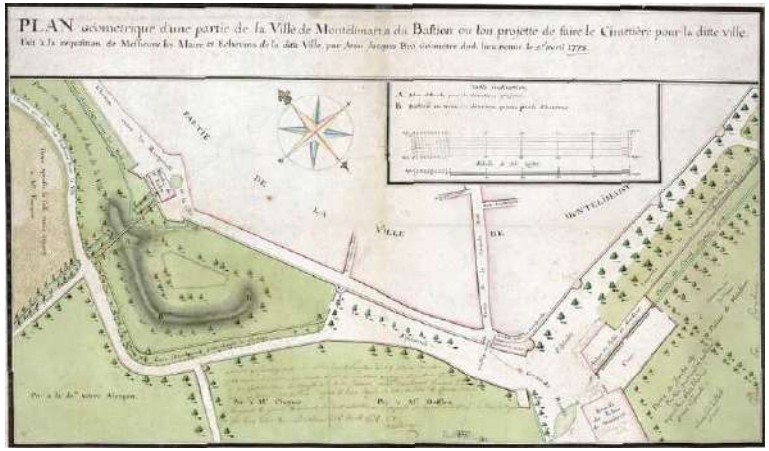

Plan géométrique du Sud de la ville de Montélimar, par J.-J. Bro en 1778 (Fonds iconographique des Archives municipales de Montélimar)



La porte Saint-Martin, reconstruite en 1763



Porte du Fust avant sa démolition, photographie de Guillaume Lang, 1894 (Collection P. Morand)



Vue de la porte Saint-Martin, carte postale vers 1900 (Collection P. Morand)



Vue du front Sud-Est, ancien cours d'Aygu, 1893 photographie Louis Lang (Collection P. Morand)



Même angle, en cours de démolition, photographie Louis Lang (Collection J.-C. Corréard)

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

Croissance de la ville : les activités artisanales

Le quartier Aleyrac qui s'étire le long du canal des moulins a toujours été propice à l'installation de diverses fabriques. Le moulin du Fust est cité dès 1387 et au XVIe siècle, on y trouve une quinzaine de chauchières et deux teintureries. L'activité liée au travail de la soie remplace au XIXe siècle le travail du cuir. Les filatures qui les approvisionnent en fil de soie sont presque toutes construites dans le quartier Aleyrac. De nombreuses créations ont lieu au début du XIXe siècle, parfois pour de courtes durées (extrait de «Montélimar, au fil des canaux»).



Vers 1868, quartier Aleyrac donnant sur le boulevard Meynot au Fust, on aperçoit les terrasses de séchage de la tannerie Dubourg - Collection Derderian



Chambre d'eau située sous le moulin du Fust après la chute d'eau.

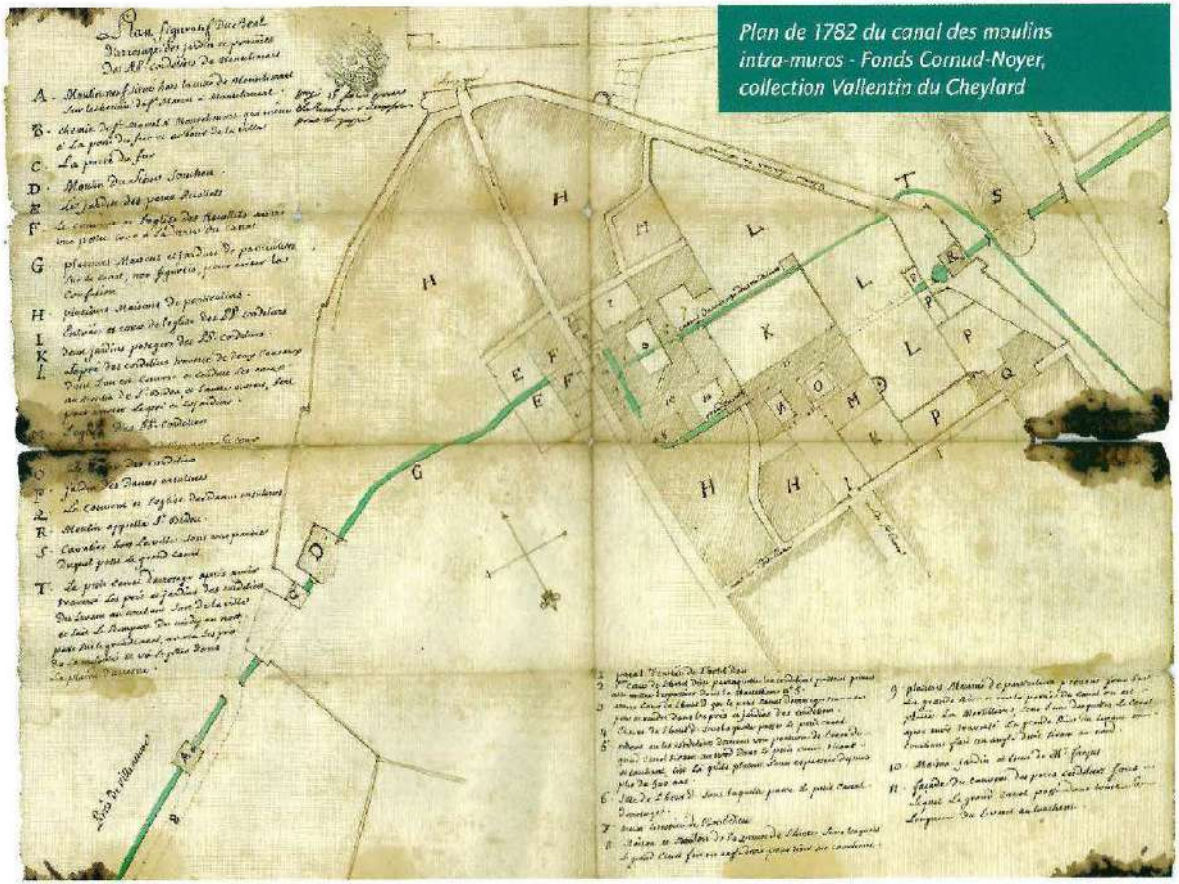

Plan de 1782 du canal des moulins intra-muros - Fonds Cornud-Noyer, collection Vallentin du Cheylard

Source : Montélimar, au fil des canaux

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

Les principaux tissus urbains du centre ancien





Le tissu urbain qui s'apparente au Moyen Âge est formé par un parcellaire étroit (environ 3 à 6 m de large) et lanièré. S'il caractérise la période médiévale, ces dispositions peuvent perdurer durant la période Moderne. La trame parcellaire est plus ou moins régulière selon qu'elle résulte d'un développement planifié (lotissement) ou plus progressif.

L'archéologue du bâti Hervé-François Orband localise l'agglomération du haut Moyen Âge dans le quart Sud-Est du centre ancien actuel. Toutefois, cette hypothèse n'est pas clairement lisible par l'analyse des plans anciens dans un secteur qui a largement évolué avec l'implantation d'hôtels particuliers au cour de la période Moderne.

De même, l'existence d'un bourg castral à proximité du château n'est pas directement identifiable compte tenu des importantes transformations qu'ont connu ces secteurs. C'est néanmoins dans le quart Nord-Est qu'une morphologie urbaine médiévale apparaît le plus clairement sur le cadastre napoléonien (rues étroites et sinueuses, parcellaire étroit et irrégulier).






Alignement partiellement réalisé avec cet immeuble d'angle

Le tissu urbain que l'on retrouve le long des principaux axes du centre de Montélimar correspond à la période Moderne même s'il s'inscrit sur une trame plus ancienne. En effet, le tracé des rues remonte au Moyen Age, voire à l'Antiquité, mais le parcellaire et le bâti ont été largement remaniés aux XVIIe et XVIIIe siècles, périodes de grandes transformations urbaines. Les parcelles plus larges (environ 6 à 12m) et plus régulières sont le résultat d'un remembrement du foncier pour l'édification d'immeubles plus grands et plus hauts. Les fronts de rue sont relativement homogènes et rectilignes, bordés de façades ordonnancées.

A partir du XIXe siècle, ce tissu urbain a partiellement évolué avec les opérations d'alignement intégrant çà et là des immeubles de même typologie en retrait ou des immeubles de rapport plus imposants.




Le tissu urbain du XIXe siècle se caractérise par une forme urbaine planifiée organisant un ordonnancement géométrique des îlots. Il s'agit généralement d'ensembles urbains créés après démolition de bâtiments (couvents, îlots) ou d'ouvrages (muraille) préexistants.
On y retrouve des immeubles de rapport et des équipements bordant de vastes espaces publics composés (places ou boulevards).
Les parcelles sont vastes et orthogonales pour permettre le déploiement d'une large façade sur l'espace public et une organisation fonctionnelle des bâtiments (distribution, ensoleillement, hiérarchie verticale des fonctions, etc.).

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

Les mutations du tissu urbain au XIXe siècle



Extrait du plan d'alignement de 1826





La halle et l'hôtel de ville construits après démolition d'îlots bâtis





Place du Marché : gravure figurant les maisons à arcades démolies pour agrandir place et carte postale ancienne postérieure aux aménagements



La rue des 4 Alliances, axe est/ouest important, a fait l'objet d'alignements.Les immeubles de rapport bordent les boulevards de ceinture

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE



Plan de 1768

Le quartier du Fust avait une vocation résidentielle et artisanale en lien avec le canal. Sur le boulevard du Fust, les rez-de-chaussée ont eu une vocation agricole (porte charretières) puis commerciale (devantures).

- Le parcellaire en lanière témoigne d'un possible lotissement. Les bâtiments des parcelles AV 833 à 831 semblent correspondre au bâti présent sur le cadastre napoléonien, probablement d'origine (bâti fin XVIIe ou XVIIIe siècle). Le parcellaire a été remanié ponctuellement.
- Au XIXe siècle, la couverture du canal et la démolition des remparts a donné lieu à la construction d'immeubles de rapport formant le front bâti du boulevard du Fust.
- Les emprises situées à l'est du chemin des Rondes (parcelles 818 à 822) figurent sur le cadastre napoléonien mais pas sur le plan de 1768. En revanche bâti a été remanié avec des immeubles de rapport ayant remplacé des maisons agricoles adossées au rempart.



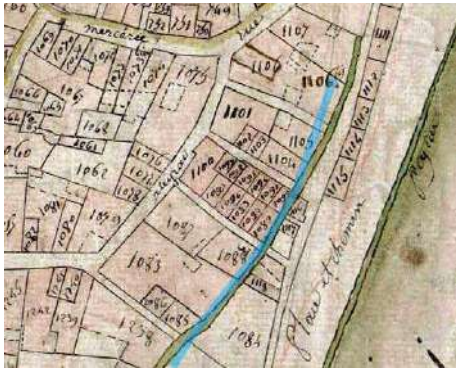

Plan de 1810





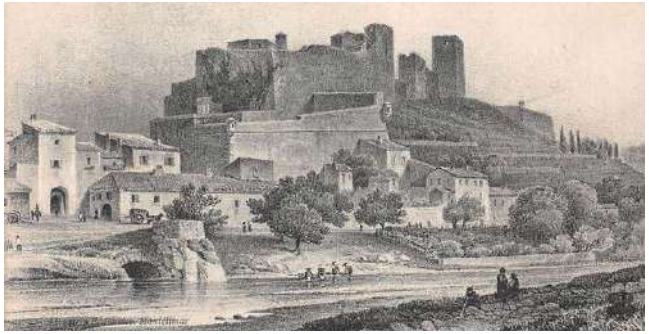

Physionomie du boulevard avant démolition des remparts



Plan de 1826



Physionomie du boulevard après démolition des remparts et construction d'immeubles

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

Les mutations du tissu urbain à la fin du XXe siècle

Des opérations de renouvellement urbain ont transformé profondément quelques secteurs avec un curetage de cœur d'îlots insalubres et la réalisation de logements locatifs. Les réalisations des années 1990 se sont insérées dans le tissu urbain par leur emprise et gabarit des immeubles, l'opération la plus récente s'inscrit quant à elle davantage en rupture. D'une manière générale, les curetages n'ont pas donné lieu à une recomposition du tissu mais à des aménagements sommaires des parties démolies.
Ainsi, un certain nombre de secteurs démolis ont produit des espaces délaissés et ont contribué à une perte de lisibilité de l'espace urbain qui participe de sa qualité (maintien d'un alignement, gabarits représentatif d'une époque, aspect pittoresque d'une rue,...).

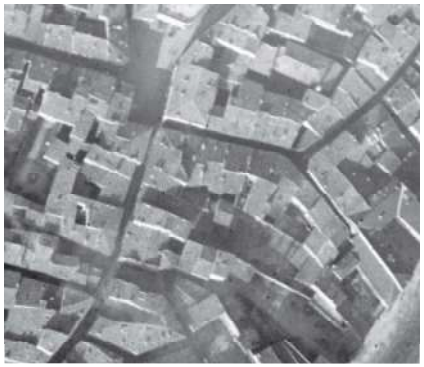

Vue aérienne de 1921



Cadastre



Vue aérienne actuelle



Photo rue de la Cuiraterie (à droite l'opération des années 1990 et à gauche l'opération récente)



Vue aérienne de 1921



Cadastre



Vue aérienne actuelle



Photo impasse de la Juiverie (à droite l'opération des années 1990)

La rue Monnaie Vieille a fait l'objet d'un élargissement et d'une rectification de son tracé. Le parcellaire a été partiellement conservé ce qui suppose que certains bâtiments ont pu être démolis puis reconstruits et d'autres simplement réalignés.
En cœur d'îlot, on observe également une relative permanence du parcellaire. Les principales modification sont intervenues au cours de l'opération de logements sociaux des années 1980 (actuel patrimoine de MAH), opération qui s'est largement intégrée à la trame urbaine de l'îlot.



Plan de 1810

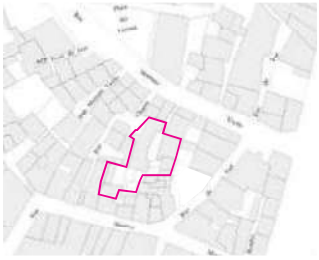

Cadastre actuel

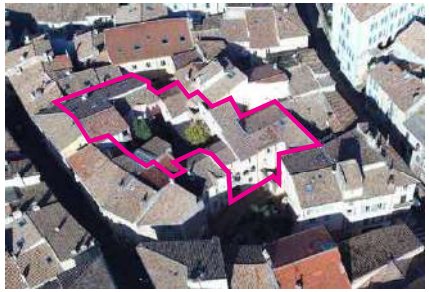





Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

Le site du château de Montélimar

- On retrouve des traces d'occupation de l'éperon rocheux qui domine le confluent du Jabron et du Roubion dès le néolithique (VIe - IIIe millénaire av. J-C).
- Durant l'Antiquité puis au Moyen-Âge central, des fonctions religieuses se développent (construction au XIe siècle de l'église St-Pierre sur l'extrémité Sud du «Monteil»).
- C'est à la fin du XIIe - début XIIIe siècle que sont construits le logis seigneurial et l'enceinte fortifiée des Adhémar de Rochemaure ainsi que la tour de l'angle Nord-Est.
- En 1329, le Château de Narbonne au Nord-Est est construit. Avec le déclin des Adhémar, leur demeure devient le «Château des Papes» et une porte s'ouvre sur la ville.
- Au XIVe - XVe siècles, les fortifications Sud et Ouest (dites «remparts urbains») sont créés et la liaison entre les châteaux de Narbonne et des Papes est renforcée.
- Au XVIe - XVIIe siècles, les châteaux sont utilisés en tant que citadelle bastionnée et prison. Construction à la fin du XVIe siècle des bastions de la Hauteur, St-Martin, du Fust et du Temple. Tout le quartier bâti sur les pentes est détruit pour construire la citadelle.
- Au XIXe siècle, le couvent des Carmes puis de l'église des Carmes sont construits vers 1860. Densification du tissu bâti en périphérie des bastions.
- Construction de l'EHPAD durant la seconde moitié du XXe siècle, démolition en 2025.



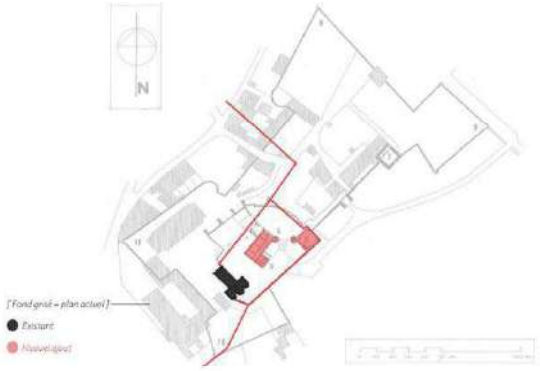

XIIIe siècle

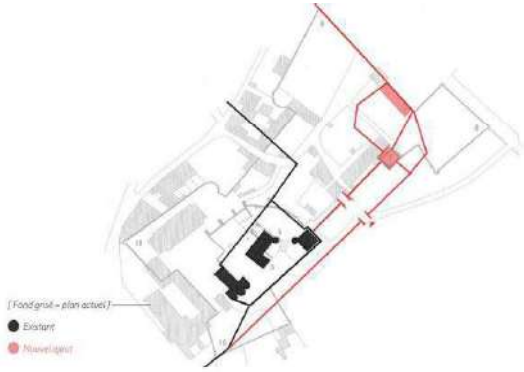

XIVe siècle

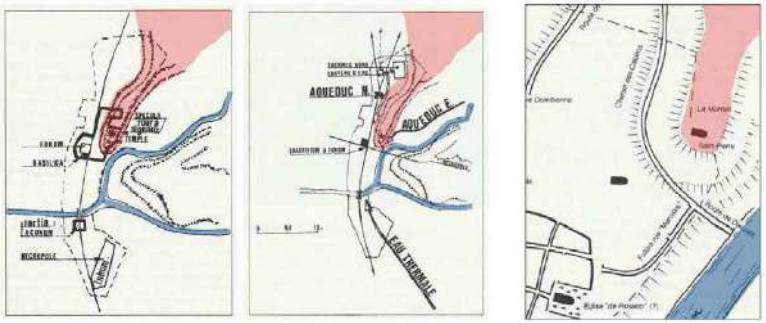

Antiquité

IX-XIe siècle

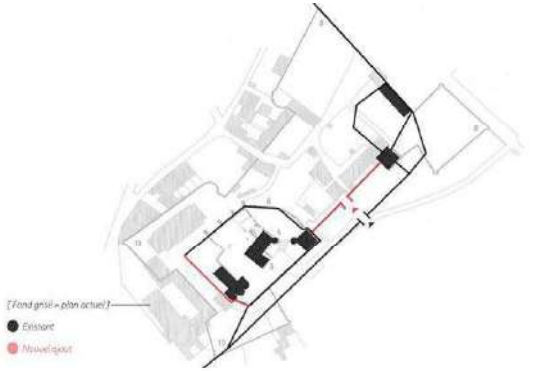

XVe siècle

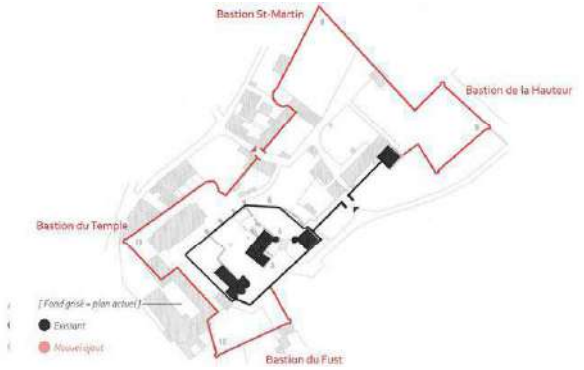

XVIIe siècle

D'après Alain Tillier ACMH

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

4.3 La morphologie urbaine des quartiers faubouriens du SPR

La ville est restée contenue dans son enceinte très longtemps et les premières extensions faubouriennes ne sont intervenues qu'à partir du XIXe siècle. En effet, de nombreux secteurs sont situés dans les zones inondables du Rhône et du Roubion qui seront endiguées tardivement et l'enceinte bastillonnée gèle la constructibilité des terrains à proximité du centre. Les faubourgs s'urbaniseront progressivement le long des principales routes existantes, seule l'avenue du Teil est une voie totalement nouvelle. Elle sera bordée de maisons de faubourg et amorce de lotissement du secteur.

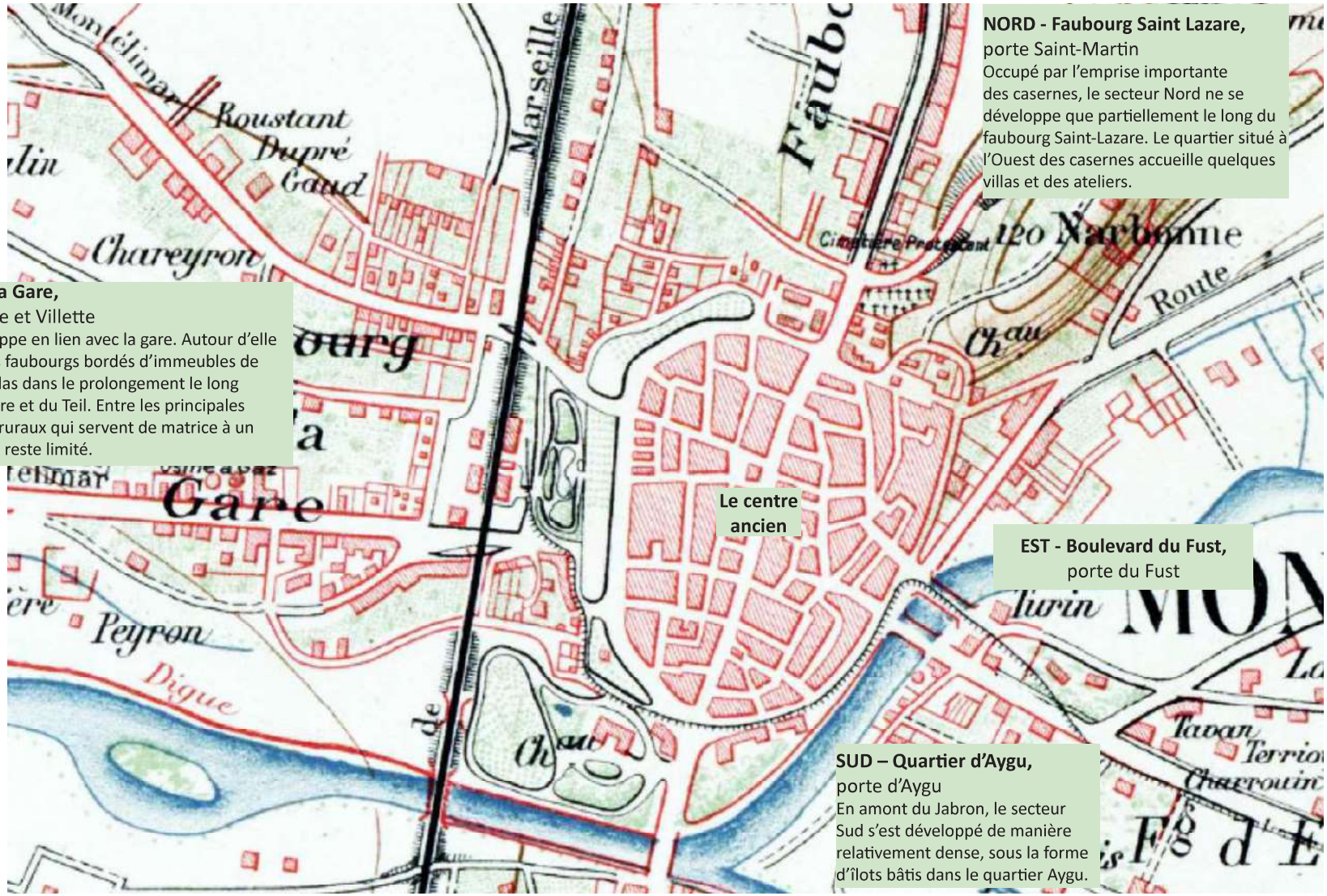

NORD - Faubourg Saint Lazare,
porte Saint-Martin
Occupé par l'emprise importante des casernes, le secteur Nord ne se développe que partiellement le long du faubourg Saint-Lazare. Le quartier situé à l'Ouest des casernes accueille quelques villas et des ateliers.

OUEST – Faubourg de la Gare,
portes Gaucher, Vinouse et Villette
Le secteur ouest se développe en lien avec la gare. Autour d'elle et du parc s'organisent des faubourgs bordés d'immeubles de rapport, d'ateliers et de villas dans le prolongement le long des avenues de Rochemaure et du Teil. Entre les principales voies, ce sont les chemins ruraux qui servent de matrice à un développement urbain qui reste limité.

EST - Boulevard du Fust,
porte du Fust

SUD – Quartier d'Aygu,
porte d'Aygu
En amont du Jabron, le secteur Sud s'est développé de manière relativement dense, sous la forme d'îlots bâtis dans le quartier Aygu.

Environs de Montéalimar **1894**
Source: gallica.bnf.fr

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE

NORD - Faubourg Saint Lazare

Porte Saint Martin

Repères historiques :

- 1763 Reconstruction de la Porte Saint Martin
- 1744 Achèvement des premières casernes
- 1876 Rénovation des casernes

A proximité de la ville, le secteur Nord de Montélimar est marqué par l'emprise des casernes Saint-Martin qui ont couvert jusqu'à 8 Ha (leur plus grande expansion date des années 1980). On retrouve également l'espace important occupé par le cimetière créé au début du XIXe siècle.

Du point de vue paysager, le nord-Est de la ville est fortement marqué par la colline que forme la fin du plateau de Narbonne.

Bien qu'étant un site occupé depuis l'antiquité par les thermes gallo-romain (ISMH), le faubourg correspondant au tracé de la via Agrippa puis à la route Royale ne se développe que très tardivement. En effet, ne figurent sur le cadastre napoléonien de 1811 qu'un bâtiment des casernes, la chapelle puis apparaissent quelques fermes éparses (pour la plupart démolies) et quelques bâtiments de bord de route. Il s'agit du secteur le moins densément peuplé du pourtour de Montélimar.

La photo aérienne de 1931 montre un développement faubourien très progressif avec du bâti implanté de part et d'autre de la voie principale, en mitoyenneté, sur quelques portions du faubourg uniquement.

Pour le reste du développement urbain à proximité de la ville, la fin du XIXe et le début du XXe siècle verront l'implantation de quelques activités industrielles (minoterie, fabrique de nougat, cartonnerie) et quelques villas.

L'essentiel de l'urbanisation se fait donc à partir de l'après-guerre, jusqu'à très récemment avec l'aménagement du vaste quartier Saint-Martin sur l'emprise militaire acquise par la ville dans les années 2000.

On observe aujourd'hui un quartier mixte, où se mêlent les bâtiments d'activités plus ou moins anciens, les villas dont les parcs situés en bordure des boulevards ceinturant la ville ont été lotis, des équipements et pour l'essentiel des opérations de logements diverses des dernières décennies.

La seule structure urbaine véritablement constituée est le développement faubourien le long de l'Avenue Saint-Martin avec la présence des casernes et du cimetière marquant l'entrée nord de la ville.

Légende

- Bâti présent sur le cadastre napoléonien de 1811
- Bâti présent sur la photo aérienne de 1921
- Limite du SPR



Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 026-200040459-20261112-2026_11_161-DE



Carte postale ancienne, vue des Casernes

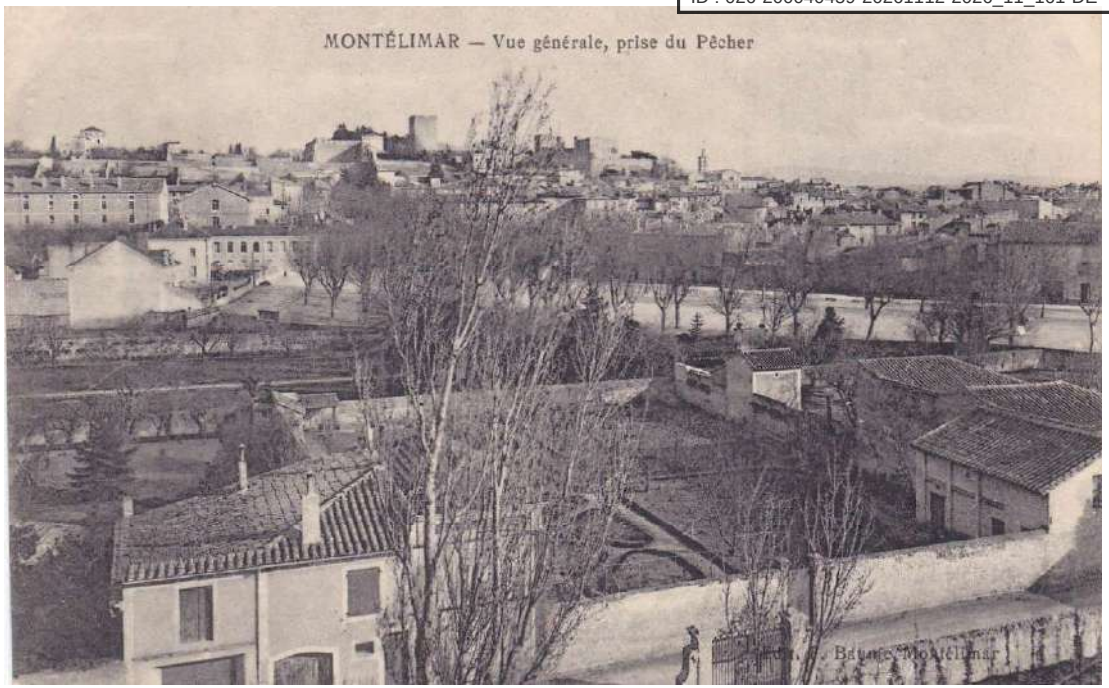

Carte postale ancienne, vue du secteur du Pêcher



Carte postale ancienne, vue des casernes depuis le château



Carte postale ancienne, vue avenue de Saint-Martin